



Comité de Pétanque de la Mayenne

Compte rendu de l'assemblée générale

Samedi 19 novembre 2022 – salle Athènes à Laval



## **L'ordre du jour était le suivant :**

- ◆ Accueil - Vérification des feuilles de présence
- ◆ Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 20 novembre 2021
- ◆ Mot du Président du comité de la Mayenne
- ◆ Rapport moral
- ◆ État des effectifs
- ◆ Catégorisation
- ◆ Compte rendu financier
- ◆ Rapport des vérificateurs aux comptes
- ◆ Compte rendu des commissions :
  - ☞ Arbitrage
  - ☞ CDC Senior
  - ☞ Discipline
  - ☞ Féminine
  - ☞ Vétéran
  - ☞ Jeunes et technique
  - ☞ Loisirs
- ◆ Projets 2023 :
  - ☞ Licences
  - ☞ Championnats départementaux, régionaux et France
  - ☞ Budget prévisionnel
- ◆ Questions diverses

## Comité – membres présents : 9

BANCE Anita - BOURBON Daniel - BRUNEAU Dominique - FONTAINE Dominique - GUYON-TROUILAUD Carole - GUÉRIN Françoise - HELBERT Sébastien - LEPAGE Franck - THELLIER Jean-Pierre.

## Clubs présents : 39

Ambrières-les-Vallées – Andouillé – Azé – Bazouges - Bonchamp – Changé – Château-Gontier – Châtelain – Cossé-le-Vivien - Craon-Saint-Clément – Ernée – Évron – Fromentières – Gorrion – Javron – Laigné – Laval pétanque – Mayenne – Pré-en-Pail – Quelaines – Hobby Sport Renazé – Saint-Fort – Saint-Jean-sur-Mayenne – Coudray – A.S.P.T.T. Laval – Entrammes – Argentré – Villaines-la-Juhel – Désertines – Chailland – Gennes-sur-Glaize – Lassay-les-Châteaux – Le Pas – Saint-Berthevin – Meslay-du-Maine – Simplé – Saint-Pierre-la-Cour – Ballée – Le Cochonnet Genestois.

**Club absent :** Port-Brillet



### Ouverture de la séance : Mot du président du Comité, Daniel BOURBON

**Bonjour à tous,**

Au regard de la fiche de présence, nous constatons à 14h30, que 39 clubs sont présents sur 40. En sommeil cette année, L'AG Renazé et La Bazouge de Chémeré, ne reprendront pas pour l'année prochaine, nous attendons la dissolution de ces clubs par la sous-préfecture.

**(Dorénavant nous n'avons plus le droit de mettre un club en sommeil, message de la Fédération)**

En conséquence, le quorum étant atteint, je déclare ouverte l'Assemblée Générale 2022.

Comme le veut la coutume, nos pensées iront vers toutes les personnes qui nous ont quitté au cours de cet exercice, nos amis, nos proches ainsi qu'aux familles à qui nous allons apporter notre témoignage de sympathie en observant une minute de silence. (Merci)

**Mesdames, Messieurs,**

Nous avons le plaisir d'accueillir à cette assemblée générale,

Mr MARZAT Patrice Président du Comité Régional de Pétanque,

Mr MARTIN Jean-Pierre, Membre du Comité Départemental Olympique Sportif de la Mayenne,

Ils se sont excusés : la S.D.J.E.S 53, le G.E.A.S. 53.

Permettez-moi de vous remercier tous, pour votre présence à cette assemblée générale et pour le travail que vous fournissez au sein de vos clubs à notre discipline.

Sans oublier les clubs de Changé, Gennes sur Glaize, Évron, Entrammes, Javron, Quelaines, Bonchamp, Saint Fort, Villaines la Juhel. Argentré et Azé organisateurs des différents championnats et trophées départementaux, pour le sérieux avec lequel ils ont pris en charge ces compétitions.

Merci au Conseil départemental de la Mayenne, au Comité Départemental Olympique et Sportif, pour l'aide et l'écoute qu'ils nous accordent.

Merci à tous mes collègues du comité directeur pour le travail qu'ils accomplissent, et à Annie, notre secrétaire qui est toujours là pour répondre à vos questions.

Merci à tous les bénévoles qui œuvrent dans les clubs, mais malheureusement en perte de vitesse, dont le comité en a impacté avec la démission de Jean-Pascal DEHOVE, nous restons à 9 membres au lieu d'un effectif de 15 ; à la fin du mandat des membres ne repartent pas, et si nous n'avons pas de renouvellement je crains qu'il n'y ait plus de comité.

Je tiens à féliciter **Flavien SAUVAGE**, pour son année exceptionnelle avec de beaux résultats nationaux et internationaux, et sa sélection en équipe de France espoir, avec cerise sur le gâteau : un titre de **CHAMPION D'EUROPE**, un grand bravo.

Après une année blanche en 2020, puis une demi saison en 2021 due à la Covid, enfin nous avons pu organiser tous nos championnats départementaux, régionaux France et trophées, avec de très bons résultats.

● Vice-championne en tête à tête féminin :  
Vanessa THIBAudeau de CHÂTEAU-GONTIER

● Vice-champion en triplettes seniors et qualifié pour le France :  
Kévin DENIS, Nicolas et Paul HAUTIER de GORRON

● Bravo à DURAND Enzo du club d'Évron, MARTIN Timothé et GUILLET Tao du club de Bonchamp, vainqueurs de la coupe de l'avenir au Championnat de France à Bourg Saint Andéol.

La suite des résultats sera énumérée par Dominique lors du rapport moral.

Le comité a été présent à l'organisation du Championnat de France UNSS, qui se déroulait les 1ers et 2 juin au Boulodrome de Changé.

Une superbe compétition, avec deux titres de Champions de France, pour la Mayenne ! 🏆 🏆

Le lycée Douanier Rousseau de Laval avec **Tiphaine GARROUI, Martin LEGENDRE et Matéo HELBERT.** et en Sport Partagé, le Collège René Cassin d'Ernée.

## Les champions mayennais



Lycée Douanier Rousseau de Laval



Collège René Cassin de Ernée

Le comité a prolongé la convention avec le Comité Départemental du Sport Adapté.

Les effectifs des licences sont en augmentation, plus 245 par rapport à 2021, Françoise vous donnera le détail tout à l'heure.

Je vous remercie de votre attention.

### Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2021

Approuvé à l'unanimité.

### COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2022

#### Secrétaire générale, Dominique Fontaine

Bonjour à tous,

Après 2 ans de disette, cette année a été une année complète avec en plus comme vous l'a dit notre président, de très bons résultats.

Cette année, nous avons 40 clubs dont 2 en sommeil (La Bazouge de Chémeré et AG Renazé). Au 30 septembre, nous comptabilisons 2031 licenciés soit une augmentation de 245 licences par rapport à 2021.

Au niveau de la région, on constate une augmentation du nombre de licenciés dans tous les départements, ce qui nous donne un effectif de 13009 licenciés dans la Région des Pays de la Loire (+1403)

CD 44	CD 49	CD 53	CD 72	CD 85
2519(+211)	3133 (+352)	2031(+245)	1886(+286)	3438(+307)

Nous allons passer aux résultats et aux remises des récompenses, mais avant je tiens à féliciter les clubs qui ont tous fait les inscriptions par liste spéciale 📄

## CHAMPIONS DEPARTEMENTAUX 2022

Équipes	Clubs	Championnats
EVAN HELBERT MILAN MASSI BREWEN THIREAU	ASPTT LAVAL LAVAL PETANQUE	TRIPLETTES MINIMES
TAO GUILLET TIMOTHE MARTIN ENZO DURAND	BONCHAMP EVRON	TRIPLETTES CADETS
TOM BERTHE NOA BERTHE MARIO KLISSING	MAYENNE	TRIPLETTES JUNIORS
FANNY LEDAIN EMILIE PERRIER ANGELIQUE COLAS	VILLAINES-LA-JUHEL	TRIPLETTES FÉMININES
FLAVIEN SAUVAGE PHILIPPE LAPREY MARTIAL TEREAU	BONCHAMP	TRIPLETTES MASCULINS
CHRISTIAN GALPIN PHILIPPE DESPRES FRANCOIS JOUSSE	SAINT-FORT	TRIPLETTES PROMOTIONS
JACQUES LANGLET JOEL FABIUS DANIEL TESTIER	AZE	TRIPLETTES VETERANS
DARIO DELORME FREDERIC HERAULT	CHATELAIN	DOUBLETTES MASCULINS
EMILIE PERRIER ANGELIQUE COLAS	VILLAINES-LA-JUHEL	DOUBLETTES FÉMININES
MALORIE LEMOINE BRANDON SAVORGNAN	BONCHAMP	DOUBLETTES MIXTES
AUDREY RENOULT	BONCHAMP	TETE A TETE FEMININ
QUENTIN AVICE	BALLEE	TETE A TETE MASCULIN

## Les meilleurs résultats aux championnats régionaux :

Les 26, 27, 28 & 29 mai 2022 à Trignac (44)			
Equipes	Clubs	Formations	Résultats
THIBAUDEAU VANESSA	CHÂTEAU-GONTIER	TÊTE À TÊTE FÉMININ	<b>VICE-CHAMPIONNE</b>
SAUVAGE FLAVIEN HUREAU CHRISTOPHE	BONCHAMP	DOUBLETTES MASCULINS	½ FINALE
AVICE QUENTIN ROBIL KÉVIN	BALLÉE	DOUBLETTES MASCULINS	½ FINALE
GOHIER STÉPHANIE GENEST SANDRINE SAVORGNAN MARYNE	ÉVRON	TRIPLETTES FÉMININES	½ FINALE
HAUTIER NICOLAS HAUTIER PAUL DENIS KÉVIN	GORRON	TRIPLETTES MASCULINS	<b>VICE-CHAMPIONS</b>
Les 4 & 5 juin 2022 à Château-Gontier (53)			
Equipes	Clubs	Formations	Résultats
MICHEL GARNIER CLAUDE LAUNAY DIDIER GERARD	Lassay-les-Châteaux	Triplettes promotion	½ finale
VANESSA THIBAUDEAU LYDIA CHARIL	Château-Gontier	Doublettes féminines	½ finale
MATHÉO FAUVEAU ÉLÉONA DAUVEL DIEGO TUROQUES	Château-Gontier	Triplettes juniors	½ finale

## VAINQUEURS AUX TROPHÉES DÉPARTEMENTAUX 2022

Equipes	Clubs	Catégories
BREWEN THIREAU	LAVAL PÉTANQUE	TÊTE À TÊTE MINIMES
NATIS MICHINEAU	MAYENNE	TÊTE À TÊTE CADETS
MARIO KLISSING	MAYENNE	TÊTE À TÊTE JUNIORS
EVAN GRUDÉ MILAN MASSY	LAVAL PÉTANQUE	DOUBLETTES MINIMES
TIMÉO DUBOIS NATIS MICHINEAU	MAYENNE	DOUBLETTES CADETS
DIEGO TUROQUES TOM BERTHE	MAYENNE	DOUBLETTES JUNIORS
EVAN GRUDÉ FABIEN MERCIER	LAVAL PÉTANQUE	1 BENJAMIN + 1 ADULTE
HUGO LEROUX STÉPHANE LEROUX	MAYENNE	1 MINIME + 1 ADULTE
TIMÉO DUBOIS CHARLY MERAY	MAYENNE	1 CADET + 1 ADULTE
FANNY LEDAIN SYLVAIN MORIN DENIS MORIN	VILLAINES-LA-JUHEL	TRIPLETTE MIXTE
HUBERT RADE FABIEN FOURREAU NICOLAS HAUTIER	FROMAGERIE BEL	TRIPLETTES ENTREPRISES
MICKAEL HARDY MAXIME GOUGEON	ARGENTRÉ	1 LICENCIÉ + 1 NON LICENCIÉ
BRIGITTE HYDULPHE JOCELYNE RICHER	ÉVRON	1 LICENCIÉE + 1 NON LICENCIÉE

## Les résultats aux championnats de France concernant les équipes mayennaises :

15 équipes mayennaises ont participé aux championnats de France, 7 sont sorties des poules.

FÉLICITATIONS à l'équipe doublette féminine (**Angélique COLAS et Émilie PERRIER** de Villaines la Juhel) battue en ¼ de finale et à l'équipe doublette mixte (**Flavien SAUVAGE et Mathilde PERRIN**) battue en 1/8 de finale par les vainqueurs 2021.

CATÉGORIES	FORMATIONS	CLASSEMENTS
Triplettes seniors Bergerac 18 et 19 juin	Laprey Philippe Téreau Martial Sauvage Flavien	Battus en 64ème
Triplettes seniors Bergerac 18 et 19 juin	Hautier Nicolas Hautier Paul Denis Kévin	2 parties dans les poules
Doublettes mixtes Brives 25 et 26 juin	Sauvage Flavien Perrin Mathilde	Battus en 8ème
Triplettes Vétérans Ax les Thermes 06 et 07 juillet	Fabius Joël Testier Daniel Languet Jacques	3 parties dans les poules
Triplettes promotion Ax les Thermes 09 et 10 juillet	Galpin Christian Després Philippe Jousse François	2 parties dans les poules
Triplettes Féminines Châlon sur Saône 16 et 17 juillet	Colas Angélique Ledain Fanny Perrier Émilie	3 parties dans les poules
Doublettes Féminines Lavelanet 23 et 24 juillet	Colas Angélique Perrier Émilie	Battues en 1/4
Tête à Tête senior Lavelanet 23 et 24 juillet	Avice Quentin	2 parties dans les poules
Doublettes féminines Lavenalet 23 et 24 juillet	Colas Angélique Perrier Émilie	Battues en 1/4
Tête à Tête senior Lavenalet 23 et 24 juillet	Avice Quentin	2 parties dans les poules
Triplettes minimes Bourg St Andéol 20 et 21 août	Thireau Brewen Massy Milan Helbert Evan	Battus en 32ème
Triplettes cadets Bourg St Andéol 20 et 21 août	Martin Timothé Guillet Tao Durand Enzo	Vainqueurs de la coupe de l'avenir
Triplettes juniors Bourg St Andéol 20 et 21 août	Berthe Tom Berthe Noa Klissing Mario	Battus en 8 <sup>ème</sup>
Doublettes seniors Bergerac 27 et 28 août	Laprey Philippe Téreau Martial	2 parties dans les poules
Tête à Tête Féminin Bergerac 27 et 28 août	Renoult Audrey	Battue en 32 <sup>ème</sup>

## ÉTAT DES EFFECTIFS LICENCES 2022

Trésorière générale, Françoise GUÉRIN.

Nous totalisons 2031 licences pour 2022, et nous sommes très heureux d'avoir 245 licenciés de plus qu'en 2021. Nous ne sommes pas encore au niveau de 2020 avec ses 2194 licenciés, il en manque encore 163.

En ce qui concerne les principales variations, bien sûr, avec la reprise après COVID, quelques clubs s'en sortent bien avec des progressions de 30 à 16 licenciés.

Ce qui est surprenant, c'est la baisse très significative pour les clubs d'Ambrières et Mayenne alors que 32 clubs sur 40 ont vu le nombre de leurs licenciés en hausse. Comme quoi la COVID a quand même fait du mal chez certains.

### **+245 LICENCES PAR RAPPORT A 2021 SOIT 2031 LICENCIÉS**

#### LES PLUS GROSSES PROGRESSIONS 5 et +

LAVAL PETANQUE	+30
SAINT FORT	+19
ERNEE	+17
GORRON	+17
SAINT JEAN SUR MAYENNE	+16
GENNES SUR GLAIZE	+ 16

#### PLUSIEURS CHUTES :

AMBRIERES	-15
MAYENNE	-11
QUELAINES	-8
CHÂTEAU-GONTIER	-4
PORT-BRILLET	-3
FROMENTIERES	-3

#### Décompte par catégorie :

- ✓ 1887 Seniors dont 1530 masculins (+168) et 357 féminines (+52)

Sur ces 1887 seniors, nous avons 841 vétérans masculins et 190 « vétérans » soit un total de 1031 vétérans et 796 seniors non vétérans

- ✓ 29 juniors dont 19 masculins (+1) et 10 féminines (+3)
- ✓ 64 cadets dont 49 masculins (+3) et 15 féminines (+10)
- ✓ 42 minimes dont 39 masculins (+7) et 3 féminines (-3)
- ✓ 9 benjamins dont 8 masculins (+3) et 1 féminine (+1)

## CATÉGORISATION

Responsable, Carole GUYON-TROUILLAUD

Bonjour,

Tout d'abord je voudrais vraiment que tous les clubs envoient les résultats de leurs concours par mail et en fichier GCZ, un pas à pas sera mis sur le site pour vous aider. En 2023, si les résultats ne me parviennent pas par mail je ne les rentrerais pas dans Geslico car la classification change.

Changement au niveau des concours : le seuil pour marquer des points de classification passe à 16 équipes au lieu de 9 actuellement.

### Les grilles de points changent :

La grille A : concours prévu pour les promotions et les non classés.

La grille B : celle-ci sera utilisée si dans le concours, il y a moins de 30% des joueurs classés Élites ou Honneurs.

Et la grille C : celle-ci sera utilisée si dans le concours, il y a plus de 30% des joueurs classés Élites ou Honneurs.

**C'est pourquoi il me faut absolument les fichiers en GCZ car cela est calculé directement par Geslico.**

**La classification change en 2023** : nous aurons 4 catégories Les Élites, les Honneurs 2 (2 ans) et les honneurs 1 (1 an), le seuil est fixé en fin d'année. Les promotions : les joueurs ayant marqué au moins 1 point et ne dépassant pas le seuil. Et les non classés (tous les nouveaux licenciés et ceux qui n'ont pas marqué de point dans l'année.)

*Un exemple pour les championnats départementaux* : si les champions sont honneurs ou élites, ils seront élites l'année d'après. Si les champions sont des joueurs promotion ou non classé, ils seront honneurs l'année d'après. Ce qui veut dire que les champions 2023 ne seront pas forcément joueurs élites en 2024.

TITRES SENIORS EN ÉQUIPE	HONNEUR	PROMOTION	NON CLASSÉ
CHAMPIONS DU MONDE		ELITE 0	
CHAMPIONS D'EUROPE		ELITE 0	
CHAMPIONS DE France	ELITE 3	ELITE 1	ELITE 1
VICE-CHAMPIONS DE France	ELITE 2	H 2	H 2
CHAMPIONS DE RÉGION	ELITE 1	H 2	H 2
VICE-CHAMPIONS DE RÉGION	ELITE 1	H 2	H 2
CHAMPIONS DÉPARTEMENTAUX	ELITE 1	H 2	H 2

### Les élites en 2023 sont au nombre de 28.

NOM	PRÉNOM	NOM	PRÉNOM
AVICE	QUENTIN	KLISSING	MARIO (fils)
BERTHE	TOM	LANGUET	JACQUES
BERTHE	NOA	LAPREY	PHILIPPE
COLAS	ANGÉLIQUE	LEDAIN	FANNY
DELORME	DARIO	LESAGE	GILLES
DENIS	KEVIN	PERRIER	EMILIE
DESPRES	PHILIPPE	PERRIN	MATHILDE
FABUIS	JOËL	RENOULT	AUDREY
GALPIN	CHRISTIAN	SAUVAGE	FLAVIEN
HAUTIER	MASON	SAVORGNAN	BRANDON
HAUTIER	NICOLAS	SAVORGNAN	MARYNE
HAUTIER	PAUL	TEREAU	MARTIAL
HERAULT	FRÉDÉRIC	TESTIER	DANIEL
JOUSSE	FRANÇOIS	THIBAUDEAU	VANESSA

Les joueurs honneurs 2 (pour 2 ans) sont au nombre de 75.

NOM	PRÉNOM	NOM	PRÉNOM	NOM	PRÉNOM	NOM	PRÉNOM
ARETHUSE	MANUELLA	FAUJOUR	CLÉMENT	LEGENBRE	MARTIN	PATUREAU	SONIA
BANCE	PATRICE	FOUASSIER	GAËL	LEGENBRE	SYLVAIN	PERRIN	MATHÉO
BARBE	PATRICK	GANDON	MIGUEL	LEMOINE	MALORIE	PICHONNEAU	JULIEN
BELLANGER	ALAIN	GENEST	SANDRINE	LIBESSART	CHRISTOPHER	PIERRE	STANISLAS
BICHET	JOËL	GENEX	JULIEN	LIVOIREAU	DENIS	PLESSIS	ANTHONY
BICHET	NADIA	GOHIER	STÉPHANIE	LOUVEAU	LUDOVIC	POSTEL	CYRIL
BOHERS	ARMELLE	GRANJEAN	DYLAN	MARTINEZ	BENJAMIN	RAIMBAULT	FABIENNE
BOURGULT	ALEXANDRE	GUYARD	FRÉDÉRIC	MASSE	PATRICK	RELO	CORENTIN
BRAULT	NICOLAS	HARDY	MICKAËL	MEIGNAN	LIONEL	ROBIL	KEVIN
CARRE	QUENTIN	HERAULT	ETIENNE	MENAY	FLORIAN	SABLÉ	JÉRÔME
CARRERE	PHILIPPE	HOUDMONT	JÉRÉMY	MERCEUR	THIERRY	SAEZ	CHRISTIAN
CHANTELOUP	NICOLAS	HUREAU	CHRISTOPHE	MERCIER	FABIEN	SAVORGNAN	CHRISTOPHER
DAMOUR	ALAIN	KEROUDAN	JEAN-YVES	MOCHER	RAPHAËL	THIBEAUDEAU	MICKAËL
DELORME	KENJI	LABERGÈRE	JULIEN	MORIN	DENIS	TUSSEAU	DIDIER
DESCHAMPS	DOMINIQUE	LANDELLE	HUBERT	MORIN	DYLAN	VENANZI	GIOVANNI
DEWEALE	JOHANN	LAUNAY	ANDRÉ	MORIN	SYLVAIN	VILLAËYS	CYRIL
DOISNE	ALAIN	LECHAT	ALAIN	MORINEAU	ANTHONY	VOISIN	MATHIEU
DRAPIER	PATRICK	LECHAT	CHARLES-HENRI	PAILLEUX	ANTOINE	ZACHARKOW	LAURENT
DURAND	JOËLLE	LEGENBRE	BENJAMIN	PAILLEUX	PATRICE		

Les joueurs honneurs 1 (pour 1 an) sont au nombre de 21.

NOM	PRÉNOM	NOM	PRÉNOM
BERTHE	DENIS	GUÉRIN	FRANÇOISE
BERTHE	DAVID	JOLIVET	ALAIN
BERTIN	ROGER	LEDAIN	CLAIRE
BRIAND	CHRISTOPHE	LEPAGE	NATHALIE
BRIAND	SABINE	MARCADE	NICOLAS
CARCEL	THIERRY	MARIE	HERVÉ
CLOUTOUR	JEAN-FRANÇOIS	PASDELOUP	CHRISTOPHE
COURTIN	GREGORY	PERRIN	JÉRÉMY
FRANÇAIS	SYLVAIN	TRAVERS	DAVID
GILLE	JEAN-LUC	TURMEAU	ANITA
GOICHON	SAMUEL		

Le **classement des clubs** : suite aux points catégorisés obtenus par les joueurs en 2022, **34** clubs ont eu des points catégorisés. Le premier club est Bonchamp avec 487 points.

<b>Bonchamp</b>	<b>487</b>
<b>Evron</b>	<b>382</b>
<b>Gorron</b>	<b>311</b>
<b>Châtelain</b>	<b>310</b>
<b>Laval Pétanque</b>	<b>288</b>
<b>Villaines-la-Juhel</b>	<b>253</b>
<b>Ballée</b>	<b>234</b>
<b>Javron</b>	<b>186</b>
<b>Saint-Fort</b>	<b>132</b>
<b>Mayenne</b>	<b>100</b>

J'en ai fini avec la classification, je vous remercie de m'avoir écouté.

→ Tous les tableaux sont mis en ligne sur le site du comité ([www.cd53petanque.fr](http://www.cd53petanque.fr))

## COMPTE RENDU FINANCIER

**Trésorière générale, Françoise GUÉRIN.**

**Exercice clos le 31 octobre 2022 :**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2022 ont été validés le 12 novembre 2022 par notre comité directeur, puis le 9 novembre dernier par Christine CHRETIEN et Frédéric REMOUÉ, vérificateurs des comptes.

Les différents documents, bilan, compte d'exploitation, état de rapprochement et divers tableaux d'analyses vous ont été adressés par mail le vendredi 11 novembre. J'espère que vous avez pu les consulter et je reste à votre disposition pour répondre à vos questions.

Le total du bilan est de 70.800,89€

Le compte de résultat s'élève à 85.313,53€

Le résultat de l'exercice est un excédent à hauteur de 2.768,94€

Les fonds associatifs s'élèvent au 31 octobre 2022 à 68.888,86€ après l'affectation du résultat 2022, nous avons donc aujourd'hui pratiquement 10 mois d'avance de trésorerie.

### **CHARGES D'EXPLOITATION :**

Le total des dépenses s'élève à 82.544€ soit 20.000€ de plus que l'année dernière, mais on ne peut pas vraiment comparer avec une année qui n'était pas complète. Je vous rappelle qu'en 2021, nous avons en juin organisé quelques championnats départementaux, 1 seul championnat régional et 6 championnats de France sur Juillet/Août.

Quels sont les faits marquants de nos dépenses 2022 :

Nous nous sommes équipés d'un destructeur de papier pour 139€ et nous avons réorganisé notre bureau en ajoutant des étagères pour 160€. Nous avons également changé de photocopieur qui était vieillissant pour un appareil plus performant +257€

Nous avons à nouveau offert à chaque licencié le petit calendrier malgré la baisse des annonceurs. Coût pour le comité 1.656€

Pour les raisons invoquées tout à l'heure, toutes les dépenses liées aux compétitions qualificatives sont bien sûr plus élevées qu'en 2021. Pour les indemnités de déplacements versés aux joueurs qualifiés aux championnats régionaux, nous avons versé 1.830€ soit +1.655€, pour les frais d'organisation de ces championnats régionaux 1.783€ soit +4.600€, pour les championnats de France 13.354€ soit +4.600€ et pour les tenues des champions 1.783€ soit +1.045€. Au total, ces compétitions nous ont coûté 8.860€ de plus qu'en 2021.

En ce qui concerne les charges de personnel, les aides de l'état pour la COVID, versées en fin d'année 2021 au G.E.A.S. 53 ont été répercutées sur les salaires 2022, ce qui fait que nous avons pratiquement 2 mois de charges en moins.

Concernant les licences, nous avons récupéré 245 licenciés, et avons reversé à la FFPJP 24.999€ et au Comité Régional 4.881€. Soit au total +5.064€ par rapport à 2021.

Les frais des championnats de clubs, OPEN, Féminin et Vétérans, s'élèvent à 954€, ce sont les récompenses et les frais de déplacements de la commission.

Enfin, cela fait déjà 5 années que nous avons acheté le minibus et donc 5 années que je constate une écriture d'amortissement pour 5.021€. En 2023, il n'y aura plus cette ligne de dépense.

Le budget prévisionnel de l'ETD s'élevait à 6.520€ et nous sommes au 31 octobre à 7.084€ de dépenses. Je vous ai fait un récapitulatif que vous voyez à l'écran.

- En sport adapté, nous avons versé une aide au déplacement d'une équipe au championnat de France pour 200€, et prise en charge de l'arbitrage des compétitions départementales.
- Un championnat de France UNSS a eu lieu à Laval. Nous avons offert des récompenses pour 336€
- Comme l'année dernière, nous avons versé 1.663€ des indemnités aux équipes jeunes qui se sont déplacées sur les nationaux des Pays de la Loire. Nos jeunes se sont déplacés à Cholet, Le Mans, Angers, Machecoul et Longué-Jumelles.
- Les frais de CDC et CRC jeunes s'élèvent à 565€. Nous prenons en charge l'arbitre et les récompenses pour les CDC. Et pour le CRC, la Région nous facture 1/6<sup>ème</sup> des frais de repas, de déplacements des encadrants et des arbitres.
- Les championnats de France jeunes ont coûté 2.796€ pour le déplacement et 490€ pour les tenues.

## **PRODUITS D'EXPLOITATION**

Le total des produits s'élève à 85.314€ soit 22.255€ de plus que les recettes 2021. Mais là encore la comparaison ne reflète pas la situation.

### Analyses des principales lignes de recettes 2022 :

Affiliations et concours : nous revenons à une année normale et nous vous avons facturé pour 2.545€ d'affiliation et 1.096€ pour les concours soit 137 concours contre 31 en 2021.

Année normale également pour les pénalités d'arbitres soit 1.620€. L'année dernière on avait divisé la facture par 2.

En ce qui concerne les recettes sur licences, elles sont en augmentation de 9.976€. Pour +245 licences et l'augmentation de 2€ (augmentation de la Fédé en 2021)

Nous avons encaissé 10.853€ d'inscriptions aux différents championnats départementaux alors qu'en 2021 nous avions 5.702€. (Pour votre information, en 2019, on avait 11.400€)

Côté subvention, la FFPJP nous a versé 1.950€ d'indemnités de déplacements aux championnats de France.

Le Conseil départemental nous a versé 3.200€, pour indemniser la représentation du Département aux championnats de France.

Nous avons au printemps monté un dossier de demande de subvention ANS. Nous n'avons pas tout obtenu mais avons quand même touché 1.550€. Le bilan financier de cette demande doit être fait pour mars 2023.

Voilà, j'en ai terminé avec mes différentes analyses, avez-vous des questions ???

Je fais maintenant appel à Frédéric REMOUÉ pour la lecture du rapport de vérification.

### **Rapport financier approuvé**

Je vous remercie de votre attention



## Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Comité Régional des Pays de la Loire • COMITÉ DE LA MAYENNE

### RAPPORT DE VERIFICATION

Nous, vérificateurs des comptes, Christine CHRETIEN et Frédéric REMOUE, avons rencontré Françoise GUERIN, trésorière générale du Comité de Pétanque le 9 novembre dernier. Nous déclarons avoir pris connaissance du grand-livre, des relevés de compte, des carnets de chèques et de toutes les pièces comptables concernant l'exercice 2022.

Nous avons, avec la trésorière, procédé à des contrôles par sondage, et examiné les données contenues dans ces comptes. Notre contrôle a également porté sur les principes comptables utilisés et les décisions significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les justifications qui nous ont été exposées n'appellent pas de remarque particulière et nous considérons que la gestion est conforme aux exigences comptables en cours à ce jour.

En conséquence, nous ne pouvons que vous demander d'accorder le quitus pour le bilan de l'exercice clos le 31 octobre 2022.

Fait à Laval, le 9 novembre 2022

Christine CHRETIEN  
Laval Pétanque

Frédéric REMOUE  
Pétanque Sport Château-Gontier

Siège social : COMITÉ DE LA MAYENNE DE PÉTANQUE • Maison des Sports  
109, avenue Pierre de Coubertin • B.P. 91035 • 53010 LAVAL Cedex • Tél. 02 43 53 27 64 • Courriel : cd53@petanque.fr

# COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS



**Responsable : Jean-Pierre THELLIER****Dossiers en cours**

1. M. JOUY KEVIN, fin de suspension et après avoir réglé son amende au CD 72 est libre de tout engagement.
2. M. HERAULT OLIVIER, fin de suspension le 20 février 2015, n'a toujours pas déposé sa licence ni payé son amende. Aux dernières nouvelles, le paiement est en cours, sous réserve d'encaissement. (affaire à suivre)
3. M. LHAMIYAD ADIL, fin de suspension le 27 novembre 2016, mais celui-ci n'a toujours pas réglé son amende, il reste toujours interdit de licence.
4. M. CARCEL ROMAIN, 13 mois ferme et 60 euros d'amende, fin de la sanction le 22 décembre 2020 mais n'a toujours pas réglé son amende.
5. M. GUILLOIS MEDDY suspendu pour 4 ans, fin de la sanction ferme le 22 février 2022 sous réserve qu'il règle son amende.
6. M. ROGER DIDIER suspendu pour 5 ans, fin de la sanction ferme le 14 septembre 2023 sous réserve qu'il règle son amende.
7. Rapport d'arbitrage suite au 1<sup>er</sup> tour de la coupe de la Mayenne le 20 mars 2022 à Entrammes, disqualification du club de Cossé le Vivien capitaine et joueur. Le club est interdit de Coupe de France pour la saison 2023/ 2024
8. Courrier (mail) de l'arbitre qui a officié au challenge « Bubulle » à Changé le 7 septembre 2022 :
  - Courrier hors délai (16 /09/2022
  - Décision tardive sur le terrain (pourquoi avoir attendu 14h puisque la compétition démarrait à 8h ?)
  - Réunir le jury à 14h trop tard !
  - Si propos déplacés ou menaces verbales il fallait sanctionner sur le terrain
  - Pas de témoin cité
  - La personne concernée a présenté ses excuses et a été rappelée aux devoirs de sa charge. Affaire classée sans suite
9. M. HERAULT FREDERIC infraction de catégorie **7** le 14 juillet 2022 à Durtal, commission de discipline du CD49. M. HERAULT a fait appel de la décision de la commission (Affaire à suivre)
10. Rapport d'incident de l'arbitre lors de la journée CDC OPEN du 23 octobre 2022 à AZE :
  - Rapport hors délai
  - Rapport incomplet et pas de jury d'honneur
  - Pas de témoin de noté
  - Le nom ne correspond pas au numéro de la licence
  - Sanction prise sur le terrain non valable (règlement)

→**Dossier classé sans suite**

J'en ai terminé avec ce rapport et je vous remercie de votre attention.

**ARBITRAGE**

**Responsable : Carole GUYON-TROUILLAUD**

**Bilan arbitrage 2022 :**

25 arbitres pour 42 clubs : 1 arbitre National, 1 arbitre régional, 22 arbitres départementaux et 1 arbitre stagiaire 2<sup>ème</sup> année. Elle passe arbitre départemental en 2023.

**Démissions :**

M. Fouassier Éric, M. Bouteloup Marcel.

**Examen à l'arbitrage :**

2 personnes inscrites après avoir passé le tronc commun.

M. Pelé Anthony et M. Alain Victor : Tous les deux refusés. Après l'examen de rattrapage un seul candidat Anthony Pelé et refusé une nouvelle fois.

Donc pour l'année 2022 aucun candidat reçu.

**Effectif des arbitres par club :** (voir tableau)

- En jaune : les clubs sans arbitre, il y en a **25** sur 42.
- En vert : il y a **6** clubs qui ont un nombre insuffisant d'arbitres par rapport à leur effectif.
- En bleu : 11 clubs qui ont suffisamment d'arbitres

Clubs	Arbitres	Clubs	Arbitres	Clubs	Arbitres
Ambrières	0	Laigné	1	Désertines	0
Andouillé	1	Laval Pétanque	5	Chailland	0
Azé	1	Mayenne	0	Bazouge de Cheméré	0
Bazouges	0	Pré en pail	0	Craon St Clément	0
Bonchamp	1	Quelaines	0	Lassay	0
Changé	2	AG Renazé	0	Cossé	0
Château gontier	1	HS Renazé	1	Le Pas	0
Châtelain	0	Saint Fort	1	St Berthevin	1
Ernée	1	Saint Jean	0	Meslay	0
Evron	2	Coudray	0	Simplé	0
Fromentières	0	ASPTT Laval	1	St Pierre la cour	1
Gennes	0	Entrammes	0	Port Brillat	0
Gorron	1	Argentré	0	Ballée	0
Javron	1	Villaines la Juhel	3	Le Genest Saint Ile	0

**Tarifs arbitrage 2023 :** (voir Tableau) on appliquera les mêmes tarifs que 2022.

COUPE DE FRANCE	1 Jeune + 1 Adulte	CHAMPIONNATS DES CLUBS		CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX		CONCOURS DÉPARTEMENTAUX		
	Coupe Féminine Coupe de la Mayenne							
	JOURNÉE	½ JOURNÉE	JOURNÉE	1/2 JOURNÉE	JOURNÉE	JOURNÉE	NOCTURNE	PRIX DE LA VILLE
<b>20 €</b>	<b>50 €</b>	<b>30 €</b>	<b>50 €</b>	<b>40 €</b>	<b>60 €</b>	<b>50 €</b>	<b>50 €</b>	<b>60 €</b>

**Rappel sur les tenues pour 2023 :**

Quand on vous dit bas homogène cela veut dire la même couleur. Et pour certains éviter d’avoir des grandes bandes blanches sur les côtés. Merci de le rappeler à tous vos licenciés.



Sinon le règlement reste le même pour 2023.

Je vous remercie de m’avoir écoutée.

**CHAMPIONNATS CDC OPEN & CRC**

**Responsable, Dominique BRUNEAU**

**Membres du comité :**

**I – Bilan de l’année écoulée**

Pour sa saison, le championnat des clubs connaît une HAUSSE EN GAGNANT 12 équipes. Cette année, c’était 72 équipes en départemental et 3 en régional. Nous avons donc pu former, un groupe de CDC1 à 8 équipes, 2 groupes de CDC2 à 8 équipes et 4 groupes de CDC3 dont 3 à 8 équipes et 1 à 7. Nous avons créé une division 4 avec deux groupes de 8 équipes. Malheureusement, **CHÂTEAU-GONTIER 2** a déclaré forfait général.

Sur le terrain, la bonne entente et la convivialité son toujours bien présentes. Malgré le retard d'équipes, je vous rappelle que le jet du but est à 14h00 pour une demi-journée et 9h00-14h30 pour une journée complète. Après un retard d'une 1/2heure l'équipe sera disqualifiée, comme le confirme le règlement de la F.F.P.J.P.

Nous allons maintenant, parler des anomalies rencontrées sur les feuilles de match :

→ J'en ai marre de déchiffrer vos feuilles de match et de corriger vos erreurs.

→ La plus flagrante : Une équipe qui n'a pas rempli le nom des joueurs et du capitaine, ni les numéros de licences le tout signé par l'arbitre de la journée. En 2023, une telle feuille de match sera match perdu d'office.

→ Je fais l'impasse sur les autres erreurs qui sont encore trop nombreuses mais une amélioration arrive. Je garde espoir que d'ici la fin de mon mandat il n'y aura que très peu d'erreurs.

Voilà, j'en ai fini des remarques constatées pendant et après les rencontres.

Nous allons passer, maintenant, au classement de chaque groupe.

En vert, les équipes qui montent d'une division.

En blanc, les équipes qui se maintiennent.

En rouge, les équipes qui descendent d'une division.

## ❖ Championnat Régional des Clubs

En CRC1, nous n'avons qu'une équipe : BONCHAMP qui se maintient en CRC1. Elle termine 6ème

En CRC2 groupe A, VILLAINES Pétanque 1 termine 4ème et se maintient en CRC2.

En CRC2 groupe B, JAVRON Pétanque 1 termine 4ème et se maintient en CRC2

En championnat départemental CDC1, GORRON 1 monte en CRC2

☞ Ce qui nous fera 4 équipes en CRC pour 2023.

En championnat départemental CDC1. Malheureusement, les 2 derniers du groupe, CHÂTEAU-GONTIER 1, CHÂTELAIN 1 descendent en division 2. En CDC2, le premier de chaque groupe + la meilleure deuxième montent en CDC1 : US CHANGÉ, Pétanque ARGENTRÉ1, US VILLAINES Pétanque 2. Les deux derniers des groupes A et B descendent en CDC3 : LAVAL PÉTANQUE 2, ERNÉE1, MESLAY 2, ANDOUILLE1

En CDC3, chaque premier de groupe monte en CDC2

US VILLAINES 4, US VILLAINES 5, AMBRIÈRES 1, SAINT-FORT 1, PÉTANQUE ARGENTRÉ 1 : Les derniers des groupes descend en CDC4. Ce qui nous fera, pour la prochaine saison, 1 équipe en CRC1, 3 équipes en CRC2, un groupe de 8 équipes en CDC1, 2 groupes de 8 équipes en CDC 2, 4 groupes de 7, 8 équipes en CDC3, 2 groupes de 8 équipes en CDC4. Sous réserve du résultat du C.N.C.



## CHAMPIONNAT RÉGIONAL PAR EQUIPES DES CLUBS

### RÉGIONALE 1

CLASSEMENT CRC1

23 OCTOBRE 2022

Cl	Club	Pts	Nombres de Matches					Pp	Pc	Diff. scores
			J	G	N	P	F			
1	PÉTANQUE CHALLANDAISE (85)	19	7	6	0	1	0	172	80	92
2	BEAUVOIR SUR MER (85)	18	7	5	1	1	0	152	100	52
3	C.O CHÂTEAU DU LOIR 1 (72)	15	7	4	0	3	0	108	144	36
4	PETANQUE CLUB TREILLIERAIN (44)*	14	7	3	1	3	0	121	114	7
5	LA BOULE D'OR MONTLIMARTOISE(49)*	14	7	4	0	2	1*	134	101	33
6	ES BONCHAMP (53)	13	7	2	2	3	0	126	126	0
7	USJA CARQUEFOU PÉTANQUE (44) *2	11	7	2	0	5	0	114	138	-24
8	PETANQUE LA CHAUME (85)	7	7	0	0	7	0	64	188	-124

- Pénalité de 3 points Match perdu Contre Treillières 19 à 0 Irrégularités dans la composition d'équipes Décision le 20/10/2021 appel possible dans les 10 jours du club pénalisé Goal average particulier Treillières bat Montlimart.

***PÉTANQUE CHALLANDAISE : Champion de CRC1 et accède au CNC3  
Les 2 derniers descendent en CRC 2***

**Les résultats seront définitifs après validation des résultats par la commission CRC,  
Les descentes où les accessions supplémentaires pourront évoluer en fonction du  
maintien ou non des équipes en CNC.**

## RÉGIONALE 2

### CLASSEMENT CRC2

### GRUPE A

23 OCTOBRE 2022

Cl't	Club	Pts	Nombres de Matches					Pp	Pc	Diff. scores
			J	G	N	P	F			
1	VÉLO SPORT FERTOIS 72	21	7	7	0	0	0	180	72	108
2	SAINT MACAIRE 49	19	7	6	0	1	0	160	92	68
3	GENNES PÉTANQUE 49 *	15	7	4	0	3	0	152	100	52
4	US VILLAINES 53	15	7	4	0	3	0	156	96	60
5	DOMPIERRE 85	13	7	3	0	4	0	106	146	-40
6	ES JARZÉ PÉTANQUE 49	12	7	2	1	4	0	102	150	-48
7	C.O CHÂTEAU DU LOIR 2 72	10	7	1	1	5	0	80	172	-92
8	E.S.S.H.A SEGRÉ 49	7	7	0	0	7	0	72	180	-108

- Gennes bat Villaines

**VÉLO SPORT FERTOIS : Champion de CRC 2 groupe A et accède au CRC1**

### CLASSEMENT CRC2

### GRUPE B

23 OCTOBRE 2022

Cl't	Club	Pts	Nombres de Matches					Pp	Pc	Diff. scores
			J	G	N	P	F			
1	PÉTANQUE SABLAISE 85	21	7	7	0	0	0	188	64	124
2	PÉTANQUE FLÉCHOISE 72	17	7	5	0	2	0	138	114	24
3	PAC DES SOURCES 72 * (5 points +4)	14	7	3	1	.3	0	130	122	8
4	PÉTANQUE JAVRONNAISE 53 (4 points +4)	14	7	3	1	3	0	136	116	20
5	PÉTANQUE PAUL BIET LONGÉ 49 (3 points -4)	14	7	3	1	3	0	134	118	16
6	ASEC PÉTANQUE LA POMMERAYE 49	12	7	2	1	4	0	112	140	-28
7	CARQUEFOU 2 44	11	7	2	0	5	0	86	166	-80
8	CHEMILLÉ PÉTANQUE 49	9	7	1	0	6	0	82	170	-88

- Égalité à 3 équipes goal-average particulier entre ces 3 équipes

***PÉTANQUE SABLaise champion de CRC 2 groupe B, accède AU CRC 1  
Les 2 derniers de chaque groupe descendent en CDC.***

**Les résultats seront définitifs après validation des résultats par la commission CRC,  
Les descentes où les accessions supplémentaires pourront évoluer en fonction du  
maintien ou non des équipes en CNC. En cas de descente d'un club évoluant en  
CNC3 le plus mauvais (6<sup>ème</sup>) descendra, si 2 équipes de CNC3 descendent les 2  
(6èmes) descendent....**



## CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES DES CLUBS

### CLASSEMENT CDC DIVISION 1

27 OCTOBRE 2022

Cl	Club	Pts	Nombres de Matches					Pp	Pc	Diff. scores
			J	G	N	P	F			
1	GORRON PETANQUE 1	21	7	7	0	0	0	174	78	96
2	PÉTANQUE JAVRONNAISE 2	17	7	4	2	1	0	154	98	56
3	LAVAL PÉTANQUE 1	15	7	3	2	2	0	150	102	48
4	PÉTANQUE LA SAINT FORTAISE 1	15	7	3	2	2	0	134	118	16
5	PÉTANQUE ENTRAMMAISE 1	14	7	3	1	3	0	130	122	8
6	PÉTANQUE GENNOISE 1	12	7	2	1	4	0	122	130	-8
7	PS CHÂTEAU-GONTIER 1	9	7	1	0	6	0	76	176	-100
8	CHÂTELAINE PÉTANQUE 1	9	7	1	0	6	0	68	184	-116

### CLASSEMENT CDC DIVISION 2

### GROUPE A

27 OCTOBRE 2022

Cl	Club	Pts	Nombres de Matches					Pp	Pc	Diff. scores
			J	G	N	P	F			
1	US CHANGÉ PETANQUE 1	17	7	5	0	2	0	156	96	60
2	US ST. BERTHEVIN PÉTANQUE 1	16	7	4	1	2	0	134	118	16
3	AS MESLAY PÉTANQUE 1	15	7	4	0	3	0	140	112	28
4	C.A. ÉVRON PÉTANQUE 1	15	7	3	2	2	0	126	126	0
5	A.S.P.T.T. LAVAL 1	14	7	3	1	3	0	128	124	4
7	LAVAL PÉTANQUE 2 *	12	7	2	1	4	0	108	144	-36
6	US VILLAINES PÉTANQUE 3 *	12	7	2	1	4	0	124	128	-4
8	ERNÉENNE PÉTANQUE 1	11	7	2	0	5	0	92	160	-68

- Égalité à 2 équipes goal-average particulier entre ces 2 équipes



## CLASSEMENT CDC DIVISION 2

## GROUPE B

27 OCTOBRE 2022

Cl	Club	Pts	Nombres de Matches					Pp	Pc	Diff. scores
			J	G	N	P	F			
1	PÉTANQUE ARGENTRÉ 1 *	19	7	6	0	1	0	168	84	84
2	US VILLAINES PÉTANQUE 2 *	19	7	6	0	1	0	154	98	56
3	A.S. BALLÉE PÉTANQUE 1	17	7	5	0	2	0	158	94	64
4	PÉTANQUE AZÉ BON ACCUEIL 1	17	7	5	0	2	0	154	98	56
5	PÉTANQUE LA SAINT FORTAISE 2	13	7	3	0	4	0	128	124	4
6	E.S. BONCHAMP PÉTANQUE 2	11	7	2	0	5	0	80	172	-92
7	AS MESLAY PÉTANQUE 2	9	7	1	0	6	0	92	160	-68
8	ANDOUILLÉ PÉTANQUE 1	7	7	0	0	7	0	74	178	-104

- Égalité à 2 équipes goal-average particulier entre ces 2 équipes

## CLASSEMENT CDC DIVISION 3

## GROUPE A

27 OCTOBRE 2022

Cl	Club	Pts	Nombres de Matches					Pp	Pc	Diff. scores
			J	G	N	P	F			
1	US VILLAINES PÉTANQUE 4	18	7	4	3	0	0	168	84	84
2	ERNÉENNE PÉTANQUE 2	16	7	4	1	2	0	156	96	60
3	PÉTANQUE JAVRONNAISE 3	15	7	4	0	3	0	138	114	24
4	PÉTANQUE ST CLÉMENT CRAON 1	15	7	4	0	3	0	134	118	16
5	P. C. SAINT PIERRE LA COUR 1	14	7	3	1	3	0	144	108	36
6	PÉTANQUE AZÉ BON ACCUEIL 3	14	7	3	1	3	0	110	142	-32
7	US CHANGÉ PÉTANQUE 2	12	7	2	1	4	0	102	150	-48
8	PÉTANQUE CHALLANDAISE 1	8	7	0	1	6	0	56	196	-140



## CLASSEMENT CDC DIVISION 3 GROUPE B 27 OCTOBRE 2022

	Club	Pts	Nombres de Matches					Pp	Pc	Diff. scores
			J	G	N	P	F			
2	US VILLAINES PÉTANQUE 5	21	7	7	0	0	0	172	80	92
6	LA BOULE SIMPLÉENNE 1	17	7	5	0	2	0	162	90	72
4	GORRON PÉTANQUE 2	15	7	4	0	3	0	128	124	4
8	PÉTANQUE AZÉ BON ACCUEIL 2	13	7	3	0	4	0	124	128	-4
1	ERNÉENNE PÉTANQUE 3	13	7	3	0	4	0	120	132	-12
7	PÉTANQUE CHAILLANDAISE 2	12	7	2	1	4	0	112	140	-28
5	PÉTANQUE QUELAINAISE 1	11	7	2	0	5	0	102	150	-48
3	PÉTANQUE ENTRAMMAISE 2	10	7	1	1	5	0	88	164	-76

## CLASSEMENT CDC DIVISION 3 GROUPE C 27 OCTOBRE 2022

Cl	Club	Pts	Nombres de Matches					Pp	Pc	Diff. scores
			J	G	N	P	F			
1	AMIS PÉTANQUE AMBRIÈRES 1 *	17	7	5	0	2	0	171	64	107
2	US VILLAINES PÉTANQUE 6 *	17	7	5	0	2	0	149	86	63
3	ERNÉENNE PÉTANQUE 4 *	17	7	4	2	1	0	141	94	47
4	COSSE PÉTANQUE 1	15	7	4	0	3	0	119	116	3
5	HS RENAZÉ 1	14	7	3	1	3	0	103	132	-29
6	US ST BERTHEVIN PÉTANQUE 2	13	7	3	0	4	0	105	130	-25
7	COUDRAY PÉTANQUE 1	12	7	2	1	4	0	101	134	-33
8	P.S. CHÂTEAU-GONTIER 2	0	7	0	0	0	7	0	133	-133

- Égalité à 3 équipes goal-average particulier entre ces 3 équipes et point pour.



## CLASSEMENT CDC DIVISION 3

## GROUPE D

27 OCTOBRE 2022

Cl	Club	Pts	Nombres de Matches					Pp	Pc	Diff. scores
			J	G	N	P	F			
1	PÉTANQUE LA ST FORTAISE 3	18	6	6	0	0	0	166	50	116
2	PÉTANQUE GENNOISE 2	15	6	4	1	1	0	146	70	76
3	U.S. ST. BERTHEVIN PÉTANQUE 3	13	6	3	1	2	0	126	90	36
4	OCP LAIGNÉ	12	6	3	0	3	0	116	100	16
5	PÉTANQUE DES AVALOIRS 1	12	6	3	0	3	0	102	114	-12
6	COUDRAY PÉTANQUE 2	7	6	0	1	5	0	56	160	-104
7	HS RENAZÉ 2	7	6	0	1	5	0	44	172	-128

## CLASSEMENT CDC DIVISION 4

## GROUPE A

27 OCTOBRE 2022

Cl	Club	Pts	Nombres de Matches					Pp	Pc	Diff. scores
			J	G	N	P	F			
1	PETANQUE MAYENNAISE 1 *	19	7	6	0	1	0	158	94	64
2	LAVAL PÉTANQUE 3 *	19	7	6	0	1	0	156	96	60
3	A S BALLÉE PÉTANQUE 2	17	7	5	0	2	0	152	100	52
4	PÉTANQUE ENTRAMMAISE 3	17	7	5	0	2	0	136	116	20
5	ST JEAN PÉTANQUE 1	13	7	3	0	4	0	142	110	32
6	LA PÉTANQUE LASSÉENNE 1	11	7	2	0	5	0	106	146	-40
7	PÉTANQUE LA SAINT FORTAISE 4	9	7	1	0	6	0	90	162	-72
8	PÉTANQUE SPORT BAZOUGES 1	7	7	0	0	7	0	68	184	-116

- Égalité à 2 équipes goal-average particulier entre ces 2 équipes.



## CLASSEMENT CDC DIVISION 4

## GROUPE B

27 OCTOBRE 2022

Cl	Club	Pts	Nombres de Matches					Pp	Pc	Diff. scores
			J	G	N	P	F			
1	LAVAL PÉTANQUE 4	21	7	7	0	0	0	200	52	148
2	PETANQUE ÉVRONNAISE 2	17	7	5	0	2	0	154	98	56
3	E S BONCHAMP PÉTANQUE 3	17	7	5	0	2	0	144	108	36
4	SCL PÉTANQUE PORT-BRILLET 1	14	7	3	1	3	0	132	120	12
5	ERNÉENNE PÉTANQUE 5	13	7	3	0	4	0	112	140	-28
6	US ST BERTHEVIN PÉTANQUE 4	12	7	2	1	4	0	100	152	-52
7	PÉTANQUE SPORT BAZOUGES 2	11	7	2	0	5	0	88	164	-76
8	PÉTANQUE GENNOISE 3	7	7	0	0	7	0	78	174	-96

Nous avons fait le point sur toutes les fiches de suivi des équipes, aucune anomalie est à signaler. **En 2023, nous appliquerons les mêmes règles à savoir : 2 joueurs maximum pourront changer d'équipe mais uniquement pour une division supérieure et ils ne pourront plus en changer par la suite. De même une équipe ne pourra pas comporter plus de 2 joueurs venant d'une division inférieure, comme en 2022.**

**Tenue : haut identique pour toute l'équipe, bas sportif homogène.**

Merci à tous les organisateurs et arbitres pour le bon déroulement de ces journées ou 1/2 journées.

Merci à tous ceux qui envoient des photos 📷

**Pour la saison prochaine, pensez à prendre en photo 📷 vos équipes dès la première journée, de les renommer et les envoyer au Comité à l'adresse suivante : [cd53@petanque.fr](mailto:cd53@petanque.fr)**  
→ **PAS à PAS** disponible sur notre site internet : <https://www.cd53petanque.fr/site-et-reseaux>

### II – Projets 2023

- Quatre journées ont été marquées au calendrier : le dimanche 03 septembre, le dimanche 24 septembre, le dimanche 08 octobre et le dimanche 22 octobre 2023.
- Un courrier d'inscription et de renouvellement des équipes se trouvent dans votre pochette. L'inscription pourra se faire **jusqu'au 22 février 2023 pour les vétérans et 15 mars 2023 pour le CDC Open et féminin.**

Attention ! Les clubs organisateurs d'une demie ou journée entière, devront préciser le nom de l'arbitre qui officiera ce jour-là. Si plus de 72 terrains, désigner un second arbitre ou une personne pour suppléer l'arbitre (Suivant la configuration des terrains)

- Le tarif d'inscription reste inchangé et sera de 15 €. Cette participation servira à financer les frais de la Commission et pour les récompenses de fin d'année.

## **Forfaits :**

**En cas de forfait d'une équipe, le club devra s'acquitter d'une amende de :**

↳ 60 € par match, à raison de 20 € pour le club lésé, 20 € pour le club organisateur et 20 € pour le Comité.

↳ 150 € à un troisième match et descente d'une division, à raison de 50 € pour le club lésé, 50 € pour le club organisateur et 50 € pour le Comité.

↳ 300 € pour un forfait général.

Le règlement sera modifié suivant les directives de la Région et de la fédération.

Voilà, j'en ai terminé avec le championnat des clubs OPEN.

Je terminerai par remercier ma collègue de travail, Dominique FONTAINE pour la diffusion des résultats sur le site.

Je vous remercie de votre aimable attention et je vous souhaite un bon championnat 2023.

## **FÉMININES**

**Responsable : Franck Lepage**

Je suis très ravi des résultats des championnats de France qui se sont déroulés cette année avec de très bons résultats, comme il a été annoncé tout à l'heure, je ne vais pas y revenir.

### Effectifs des catégories féminines.

Une hausse assez importante, mais une question se pose : Pourquoi peu de féminines sur certains concours ?

#### Nombre de concours 2022 et GP :

- Doublette : -----13
- Doublette mixte : -----4
- Triplette mixte : -----6

Une réunion féminine a eu lieu le 15/10/2022 et seulement 13 Clubs sur 40 y ont participé !

#### ❖Trophée une licenciée + une Non-licenciée



Seulement 15 d'équipes ont participé à ce trophée, les gagnantes sont Brigitte HYDULPHE et Jocelyne RICHEZ. Avec une faible participation, le trophée 1 licenciée et 1 non licenciée n'aura pas lieu l'année prochaine. Il sera remplacé en 2023 par la **Coupe Féminine en triplette** (le dimanche 11 Juin 2023 à Bonchamp).

#### ❖Challenge « Bubulle »



Le Challenge Bubulle a seulement réuni 17 équipes doublettes féminines. Les gagnantes de ce challenge sont Marie-Rose Bouteloup et Joëlle Durand du club d'Evron.



En 2023, il sera organisé par **st Jean sur Mayenne, le 20 septembre**. Je ne vous donne pas toutes les dates de championnats, vous les avez dans la pochette.

Pour le tir de précision : aucune information à ce sujet.

## CDC et CRC féminin

Pour le CRCF 1 : **félicitations** au Club de l'**ES Bonchamp** pour sa **montée en CNC3**. Nous ne pouvons que les applaudir et **félicitations** aussi à l'**US Villaines** pour leur **3ème place**.

Malheureusement pour le club de la Pétanque Mayennaise ou le sort n'a pas été dans le même sens, on les retrouvera en CDC-F 1 l'année prochaine.

Mais félicitations quand même ! et félicitations aussi aux autres clubs qui resteront en CRCF 2 Laval Pétanque et le CA Evron Pétanque.

En ce qui concerne le CDC-F, quelques soucis d'inscription pour certains clubs. Merci d'être vigilant pour l'année prochaine (le mieux est d'avoir une personne qui s'occupe de l'inscription comme le font certains clubs). Il n'y aura pas de tableau « anomalie » **cette année tout a été parfait**. Merci aux nouveaux clubs d'avoir participé à ce championnat. 14 équipes ont pu s'affronter pour une première place. **Je vais remercier aussi les clubs organisateurs de cette compétition Ambrières, Fromentières, Quelaines et Gennes sur Glaize.**

Maintenant, nous allons passer aux récompenses :

- ↗ : Monte en CRCF2 le club de Changé Pétanque
- ↗ : Le club de Meslay du Maine monte en première division
- ↗ : Et le club du CA Evron Pétanque monte 2<sup>ème</sup> division

Je vous remercie de m'avoir écouté et je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous !

## VÉTÉRANS

**Responsable : Dominique BRUNEAU**

**L'effectif 2022 des vétérans âgés de 60 ans et plus est de :**

Féminines 190    Masculin 841    1032 personnes **+88 personnes**

**55/60 ans :** Féminines 34    Masculins 154    188 personnes **-15 personnes**

**Concours 55 et + : N'existe plus**

**Suite à la réunion de la commission vétérans il a été décidé à l'unanimité :**

- ♦ Pour tous les concours de 4 ou 5 parties vétérans : fin des inscriptions à 13h45. Jet du but 14h00 précises.
- ♦ Pour tous les concours de 4 parties ou plus : il sera remis 2€ par joueur aux équipes gagnantes soit 4€ pour une doublette soit 6€ pour une triplète, le reste sera distribué au 3,4, ou 5 premiers.
- ♦ Il y aura un trophée doublette vétérans qui sera organisé lors de la saison 2023.
- ♦ Pour toutes les manifestations organisées par le comité +challenge Bubulle, **TENUE OBLIGATOIRE HAUT IDENTIQUE AVEC LOGO DU CLUB ET BAS HOMOGÈNE**. Si une équipe n'est pas correctement vêtue, elle sera disqualifiée dès la première partie et au moment de la constatation par l'organisateur chez les C.D.C où il n'y a pas d'arbitres.

## Vétérans

Sur l'année 2022, 47 concours ont été programmés. + 4 journées de CDC et 4 journées pour le Championnat départemental. **Pour supprimer un concours, il faut l'accord du comité.**

- Le **championnat départemental** a été organisé par le club de ENTRAMMES, les 20 et 21 Avril avec la participation de **120** équipes.

**Les vainqueurs sont :** LANGUET JACQUES-FABIUS Joel – TESTIER DANIEL du club d'AZÉ

Les finalistes sont : MOTTAIS BERNARD – MOTTAIS DOMINIQUE -TRANCHARD DANIEL du club de LAVAL PETANQUE

Au **championnat de France**, l'équipe a perdu en barrage avec des parties acharnées EN 16, 12 et 15 mènes.



- **Challenge BUBULLE**, bonne participation avec 68 doublettes hommes, + 17 équipes féminines contre 83H ET 15F l'année précédente. (Perruchot) **Victoire du concours A** de BRICAUD BERNARD et BERTHEAUME SYLVAIN du club de LAVAL PETANQUE face à BELLANGER ALAIN et LANDELLE HUBERT de LAVAL Pétanque. **Victoire concours B** : GOURNAY CLAUDE et BLONDIN CHARLY du club d'AZE.

**Féminine victoire concours A** : BOUTELOUP MARIE ROSE et DURAND JOELLE du club EVRON face à VAGNET CHRISTINE et HAY KATIA du club MAYENNE ET JAVRON.

**Victoire concours B** : GUÉRIN Françoise et FONTAINE Dominique des clubs de LAIGNÉ/LAVAL PETANQUE, Équipe du Comité.

### Dates à retenir pour 2023 :

- ❖ Championnat triplette Vétérans aura lieu le mardi 19 et 20 avril, organisé par le club de ENTRAMMES ;
- ❖ Trophée Doublette vétérans aura lieu le mercredi 20 juin et jeudi 21 juin ;
- ❖ CHALLENGE Dominique FRANÇAIS DIT BUBULLE, le mercredi 20 septembre, organisé par le club de SAINT JEAN SUR MAYENNE ;
- ❖ Le championnat Régional triplette aura lieu le 19 mai 2023 (49) ;
- ❖ Le championnat de France aura lieu les 5 & 6 juillet 2023 à FLAMANVILLE (50).

### Championnats des clubs vétérans :

Pour une troisième année, 62 équipes se sont engagées. Meilleur représentant SAINT BERTHEVIN avec 7 équipes. Nous avons réparti les équipes en 6 groupes de 8 équipes + 2 groupes de 7 équipes

Le premier de la division 1 a participé au CRC qui s'est déroulé au MANS le 07 & 14 / 09 /2022, c'est l'équipe d'AZÉ qui a fini 4ème du C.R.C. Seul le premier participe au CHAMPIONNAT DE FRANCE

Avant de voir les tableaux de résultats, je tiens à vous répéter que c'est un championnat, donc les tenues doivent être identiques **HAUT ET BAS**, les boules ne doivent pas être modifiées. Il y a un règlement qui doit être respecté, c'est l'organisateur qui en a la charge ainsi que de l'arbitrage.

Il y a trop d'erreurs sur les feuilles de match qui ne sont pas des torchons, ni du papier brouillon, essayez d'écrire et de compléter correctement vos cases car nous passons un temps fou à contrôler et rectifier vos erreurs. Ces feuilles doivent être signées par l'organisateur qui fait office d'arbitre.

***Prenez votre temps, pensez à ceux qui vérifient vos feuilles.***

**TABLEAU DU C.D.C. VÉTÉRANS :** en VERT les équipes qui montent / BLANC les équipes restent dans leur division / en rouge les équipes qui descendent de division



CHAMPION DU C.D.C. VETERANS 2022

## CLASSEMENT CHAMPIONNAT DES CLUBS VÉTÉRANS

### DIVISION 1

Cl	Club	Pts	Nombres de Matches					Pp	Pc	Diff. scores
			J	G	N	P	F			
1	AZÉ 1	15	5	5	0	0	0	122	58	64
2	LAVAL PÉTANQUE 1	11	5	3	0	2	0	118	62	56
3	GORRON 1	11	5	3	0	2	0	90	90	0
4	LASSAY 1	10	5	2	1	2	0	92	88	4
5	MAYENNE 1	9	5	2	0	3	0	66	114	-48
6	ARGENTRÉ 1	8	5	1	1	3	0	82	98	-16
6	CHANGÉ 1	8	5	0	3	2	0	82	98	-16
8	AZÉ 2	8	5	1	1	3	0	68	112	-44

### DIVISION 2 A

Cl	Club	Pts	Nombres de Matches					Pp	Pc	Diff. scores
			J	G	N	P	F			
1	ÉVRON 1	13	5	4	0	1	0	110	70	40
2	ST BERTHEVIN 5	11	5	3	0	2	0	110	70	40
3	US VILLAINES 4	11	5	3	0	2	0	100	80	20
4	MAYENNE 2	11	5	3	0	2	0	94	86	8
5	CHANGÉ 2	9	5	2	0	3	0	76	104	-28
6	AMBRIÈRES 1	9	5	2	0	3	0	76	104	-28
7	ST BERTHEVIN 3	8	5	1	1	3	0	82	98	-16
8	MESLAY 1	8	5	1	1	3	0	72	108	-36

## DIVISION 2 B

Cl	Club	Pts	Nombres de Matches					Pp	Pc	Diff. scores
			J	G	N	P	F			
1	ST. PIERRE LA COUR 1	13	5	3	2	0	0	130	50	80
2	ENTRAMMES 1	13	5	3	2	0	0	112	68	44
3	ST BERTHEVIN 2	12	5	3	1	1	0	118	62	56
4	BONCHAMP 1	11	5	3	0	2	0	100	80	20
5	MAYENNE 3	11	5	3	0	2	0	80	100	-20
6	ERNÉE 1	8	5	1	1	3	0	70	110	-40
7	LASSAY 2	7	5	0	2	3	0	56	124	-68
8	LAVAL PÉT. 2	5	5	0	0	5	0	54	126	-72

## DIVISION 3 A

Cl	Club	Pts	Nombres de Matches					Pp	Pc	Diff. scores
			J	G	N	P	F			
1	AZE 3	15	5	5	0	0	0	146	34	112
2	COSSÉ PÉTANQUE 1	12	5	3	1	1	0	100	80	20
3	ERNÉE 3	11	5	3	0	2	0	96	84	12
4	ENTRAMMES 2	10	5	2	1	2	0	84	96	-12
5	CHÂTEAU-GON. 1	9	5	1	2	2	0	88	92	-4
6	VILLAINES 1	9	5	2	0	3	0	86	94	-8
7	ST BERTHEVIN 1	7	5	1	0	4	0	62	118	-56
8	LAVAL PÉT. 3	7	5	1	0	4	0	58	122	-64

## DIVISION 3 B

Cl	Club	Pts	Nombres de Matches					Pp	Pc	Diff. scores
			J	G	N	P	F			
1	ÉVRON 2	15	5	5	0	0	0	120	60	60
2	VILLAINES 2	12	5	3	1	1	0	112	68	44
3	QUELAINES 1	10	5	2	1	2	0	88	92	-4
4	ANDOUILLÉ 1	10	5	2	1	2	0	78	102	-24
5	AZÉ 4	9	5	2	0	3	0	88	92	-4
6	U.S. ST BERTHEVIN PÉTANQUE 4	9	5	2	0	3	0	80	100	-20
7	LAVAL PÉTANQUE 4	9	5	2	0	3	0	80	100	-20
8	ERNÉE 2	6	5	0	1	4	0	74	106	-32

### DIVISION 3 C

Cl	Club	Pts	Nombres de Matches					Pp	Pc	Diff. scores
			J	G	N	P	F			
1	SAINT JEAN 1	15	5	5	0	0	0	150	30	120
2	CRAON 1	10	4	3	0	1	0	92	52	40
3	CHANGÉ 4	10	4	3	0	1	0	84	60	24
4	PÉTANQUE AZÉ BON ACCUEIL 5	9	5	2	0	3	0	80	100	-20
5	PÉTANQUE CHAILLANDAISE 1	6	4	1	0	3	0	54	90	-36
6	COUDRAY 1	5	4	0	1	3	0	40	104	-64
7	VILLAINES 3	5	4	0	1	3	0	40	104	-64

### DIVISION 3 D

Cl	Club	Pts	Nombres de Matches					Pp	Pc	Diff. scores
			J	G	N	P	F			
1	COSSÉ PÉTANQUE 2	15	5	5	0	0	0	128	52	76
2	ANDOUILLÉ 2	12	4	4	0	0	0	114	30	84
3	QUELAINES 2	10	4	3	0	1	0	90	54	36
4	PÉTANQUE CHAILLANDAISE 2	8	5	1	1	3	0	74	106	-32
5	CHANGÉ3	5	4	1	0	2	0	56	88	-32
6	US ST BERTHEVIN PÉTANQUE 6	5	4	0	1	3	0	46	98	-52
7	US VILLAINES PÉTANQUE 5	4	4	0	0	4	0	32	112	-80

### DIVISION 3 E

Cl	Club	Pts	Nombres de Matches					Pp	Pc	Diff. scores
			J	G	N	P	F			
1	LAVAL PÉTANQUE 5	15	5	5	0	0	0	140	40	100
2	JAVRON 1	13	5	4	0	1	0	118	62	56
3	AMBRIÈRES 2	13	5	4	0	1	0	102	78	24
4	ÉVRON 3	10	5	2	1	2	0	94	86	8
5	AS MESLAY PÉTANQUE 2	9	5	1	2	2	0	92	88	4
6	ST BERTHEVIN 7	8	5	1	1	3	0	68	112	-44
7	ES BONCHAMP PÉTANQUE 2	7	5	0	2	3	0	60	120	-60
8	AZÉ 6	5	5	0	0	5	0	46	134	-88

Division 3 en rose les équipes qui seront en division 4, (si la réinscription dépasse ou atteint les 65)

Je vous remercie de m'avoir écouté et je garde espoir d'avoir un volontaire pour m'aider la prochaine saison.

Bonne soirée à vous et très bonne année 2023.

## JEUNES & TECHNIQUE

### Commission jeunes et technique :

Responsable : Sébastien HELBERT

Membres : BANCE Anita, Dehove Jean-pascal.

Membres extérieurs : CHRETIEN Christine, LEGENDRE Sylvain, LEVEQUE Chantal, MOREAU Loïc, DURUP Jérôme.

### Résultats du Championnat des clubs Jeunes :

#### GRUPE A CADETS -JUNIORS

Cl	Club	Pts	Nombres de Matches					Pp	Pc	Diff. scores
			J	G	N	P	F			
<b>1</b>	<b>MAYENNE 1</b>	<b>15</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>90</b>	<b>30</b>	<b>60</b>
2	AZE PETANQUE 2	12	5	3	1	1	0	72	48	24
3	LAVAL PETANQUE 1	11	5	2	2	1	0	52	57	-5
4	ENTE EVRON BONCHAMP	9	5	2	0	3	0	57	63	-6
5	ST PIERRE LA COUR	8	5	1	1	3	0	52	68	-16
6	ENTE COSSE/BALLEE	5	5	0	0	5	0	26	94	-68

#### GRUPE B BENJAMINS MINIMES

Cl	Club	Pts	Nombres de Matches					Pp	Pc	Diff. scores
			J	G	N	P	F			
<b>1</b>	<b>ENTE LAVAL PETANQUE/ASPTT</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>69</b>	<b>16</b>	<b>53</b>
<b>2</b>	<b>AS MESLAY PETANQUE</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>49</b>	<b>36</b>	<b>13</b>
2	AS BALLEE PETANQUE	9	4	2	1	1	0	49	36	13
4	ST JEAN PETANQUE	6	4	1	0	3	0	29	56	-27
5	ENT EVRON/COSSE/AZE	0	4	0	0	0	4	0	52	-52

### Résultats du Championnat Régional des clubs Jeunes à Château-du-Loir :

CLASSEMENTS CRC JEUNES 2022		
CRC CATEGORIE BENJAMIN MINIME		
Champions	Durtal PC - 49	3 premiers qualifiés pour le CRC 2023
Vice Champions	Pet. Challans - 85	
3	Ent Laval Pet / ASPTT Laval - 53	
4	JS Allonnes - 72	
5	EDP Angevine - 49	
6	Ent COC / Anille Braye - 72	
7	AS Ballée - 53	
8	Ent Carquefou / PSR - 44	

CRC CATEGORIE CADET JUNIOR		
Champions	Les Minots Fontenaisiens - 85	3 premiers qualifiés pour le CRC 2023
Vice Champions	Ecole Vallée du Loir - 72	
3	Durtal PC - 49	
4	Les Minots Fontenaisiens 2 - 85	
5	Ent Longué / Jarzé - 49	
6	Pétanque Mayennaise - 53	
7	Pontchateau - 44	
8	Ent Carquefou / PSR - 44	

### Résultats du Championnat National des clubs Jeunes à Saint-Pierre-Lès-Elbeuf :

C1st	BENJAMINS MINIMES	C1st	CADETS JUNIORS
1	LE PONTET (84)	1	RUMILLY (74)
2	Entente SOUSTONS / AIRE SUR ADOUR (40)	2	Entente AUMALE / LE HAVRE (76)
3	Entente PRADES / PORT VENDRES (66)	3	Ecole de pétanque DOIX / FONTENAY (85)
4	VALEN SOLLES (26)	4	MARMANDE (47)
5	Entente MELUN / GRETZ ARMAINVILLIERS (77)	5	Entente MACON / PARAY LE MONIAL (71)
6	LIVRON (26)	6	ILLZACH (68)
7	Entente CORMELLES / GOUVIX (14)	7	NICE (06)
8	Entente PLOUGASTEL / PLOUDANIEL (29)	8	Entente VAL DE GUEBLANGE / METZ SABLON (57)
9	Entente FUVEAU / SEPTEMES (13)	9	POINTIS DE RIVIERE (31)
10	Entente RONCHIN / WAMBRECHIES (59)	10	CASTELSARRASIN (82)
11	AUMALE (76)	11	Entente PONTIVY / LARMOR PLAGE (56)
12	MARMANDE (47)	12	TREVOUX (01)
13	DURTAL (49)	13	BASSENS (33)
14	BASSENS (33)	14	Entente CORBEIL / D'HUISON DE LONGUEVILLE (91)
15	Entente VAL DE GUEBLANGE / STIRING (57)	15	Entente RONCHIN / WAMBRECHIES (59)
16	LOURDES (65)	16	Entente ISSY LES MOULINEAUX / SAINT CLOUD (92)

### Nationaux Jeunes :

Les jeunes ont participé aux nationaux et régionaux dans nos régions :

- ANGERS : LAVAL PÉTANQUE, ASPTT LAVAL, MAYENNE, BONCHAMP
- AVRANCHES : LAVAL PÉTANQUE, ASPTT LAVAL, MAYENNE
- LE MANS : LAVAL PÉTANQUE, ASPTT LAVAL, BONCHAMP

- LONGUÉ-JUMELLES : LAVAL PÉTANQUE, MAYENNE, BALLÉE, ASPTT LAVAL
- CHARTRES-DE-BRETAGNE : LAVAL PÉTANQUE, BALLÉE
- MONTFORT SUR MEU : LAVAL PÉTANQUE

## Championnat de France à Bourg-Saint-Andéol :

### SYSTÈME SWISS (2022)

- ◆ **JUNIORS** : L'équipe junior de Mayenne est battue en 8ème de finale
- ◆ **CADETS** : L'équipe cadets de Bonchamp gagne la Coupe de l'Avenir
- ◆ **MINIMES** : L'équipe minime Laval/ASPTT est battue en 32ème.



LAVAL P / ASPTT LAVAL



PETANQUE MAYENNAISE



BONCHAMP / EVRON

## Meilleurs joueurs mayennais :

### En cadets :

1<sup>er</sup> MICHINEAU NATIS (MAYENNE) 2<sup>ème</sup> DUBOIS TIMEO (MAYENNE)



### En juniors :

1<sup>er</sup> BERTHE TOM (MAYENNE) 2<sup>ème</sup> KLISSING MARIO(MAYENNE)



### **En minimes :**

**1<sup>er</sup> THIREAU BREWEN (LAVAL PÉTANQUE)**



**2<sup>ème</sup> MASSY MILAN (LAVAL PÉTANQUE)**



### **En benjamins :**

**1<sup>er</sup> GRUDÉ EVAN (LAVAL PÉTANQUE)**



### **Commission technique :**

Responsable : Sébastien HELBERT

Membres : BANCE Anita, Dehove Jean-pascal.

Membres extérieurs : CHRETIEN Christine, LEGENDRE Sylvain, LEVEQUE Chantal, MOREAU Loïc, DURUP Jérôme.

### **Formation :**

Une formation tronc commun a eu lieu le 12 décembre 2021 à MAYENNE.

**9 candidats ont obtenu le tronc commun.**

Une formation et un recyclage BF1 ont eu lieu à ANGERS les 4 et 5 décembre 2021

**Pour l'année 2023**, une formation tronc commun aura lieu le 27 novembre 2022 à ANGERS.

**BF1 :** Candidatures et recyclages. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, plus possibilité de coacher si recyclage non validé.

La formation aura lieu à LAVAL le samedi 14 janvier et le 15 janvier 2023.

11 candidats y participeront (9 de la Mayenne et 2 du Maine et Loire)

### **Labellisation :**

La labellisation des écoles de pétanque est en cours et les résultats seront connus courant décembre. Le comité a reçu 10 demandes de labellisation.

## Détections :

Un centre régional a été créé. Après avoir supervisé plusieurs joueurs lors des championnats départementaux, régionaux et nationaux, 32 joueurs ont été sélectionnés sur les Pays de la Loire pour deux journées qui ont eu lieu les 19 et 20 mars 2022.

**1 mayennais était présent : HELBERT EVAN.**



Le 20 mars c'était la journée féminine.

Suite à ces week-ends, 24 joueurs furent sélectionnés. Le regroupement a eu lieu à Challans (85)



les 1<sup>er</sup> et 2 octobre, **1mayennais présent : TOM BERTHE**

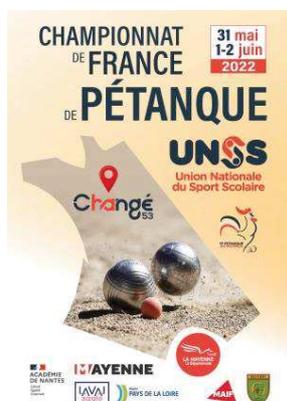
À l'issue de ce stage, une équipe de 6 joueurs a été formée pour le Trophée des pépites qui a eu lieu à Douais (59) aux vacances de la Toussaint.

## Journée féminine au CREL :



## UNSS : Partenariat sport scolaire

L'UNSS départementale de la Mayenne a organisé cette année le championnat de France de pétanque du 31 mai au 2 juin 2022 à Changé.



Les résultats sont les suivants :

**CHAMPION** : Lycée Douanier Rousseau de Laval (53) dans la catégorie « **Lycée d'excellence** »  
**Équipe composée de** : Tiphaine GARROUI, Martin LEGENDRE et Matéo HELBERT

**CHAMPION** : Collège René Cassin d'Ernée dans la catégorie « **Sport Partagé** »



Lycée Douanier Rousseau de Laval



Collège René Cassin de Ernée

UNSS Union Nationale du Sport Scolaire		
Lycée Excellence		
Classement		
Classement	Etablissement	Ville
1	LYC Lycée Douanier Rousseau	Laval
3	LYC Lycée Jacques Monod	Saint-Jean-de-Braye
3	LYC Lycée Fesch	Ajaccio
4	LYC Lycée Léonard de Vinci	Monistrol-sur-Loire
5	LPO Lycée Louis Feuillade	Lunel
6	LYC Lycée Marie Curie	Vire Normandie
7	LYC Lycée du Golfe de Saint-Tropez	Gassin
8	LPO Lycée polyvalent Stanislas	Wissembourg
9	LYC Lycée André Malraux	Béthune
10	LPO LPO Condorcet	Limay
11	LYC Lycée Les Haberges	Vesoul
12	LYC Lycée Jean-Baptiste de Baudre	Agen

UNSS Union Nationale du Sport Scolaire		
Sport Partagé Collège		
Classement	Etablissement	Ville
1	COL Collège René Cassin	Ernée
2	CMP Roi. Chavance - Col d'Artagnan	Lascazères - Nogaro
3	COL Collège Françoise Dolto	Saint-André
4	EREA - Chateauroux	Châteauroux
5	COL Collège Jean Racine	Alençon
6	ES IMPRO	Membray
7	COL Collège Le Mont Châtelet	Varzy
8	COL Collège Pierre Pflimlin	Brunstatt

## **SPORT ADAPTÉ : Partenariat Sport et handicap**

### **Championnat départemental à Changé :**

- ◆ **Champions** : David Letourneur et Serge Jeudy de COUDRAY PÉTANQUE
- ◆ **Vice-Champion** : Valentin Legrand et James Pertegaz d'ALASCA 53
- ◆ **3ème** : Pierrick Lecomte et Johnny Théard de COUDRAY PÉTANQUE

### **Championnat régional à Laval :**

- ◆ **Vainqueurs** : Sébastien Lartigau et Ludovic Guillot
- ◆ **Médaille de bronze** : Pierrick Lecomte et Johnny Théard

### **Championnat de France à St Yrieix :**

- ◆ Sébastien Lartigau et Ludovic Guillot : ¼ du A
- ◆ Pierrick Lecomte et Johnny Théard : ¼ du B

### **Compétitions sport adapté en 2023 :**

- ☞ **Championnat départemental : 11 février 2023 à CHANGÉ (53)**
- ☞ **Championnat régional : 8 avril à ST NAZAIRE (44)**
- ☞ **Championnat de France : en juin aux PONTS DE CÉ (49)**

### **Convention sport adapté en 2023**

La première convention de partenariat entre les 2 comités a été signée en 2016 et elle a été actualisée cette année.



## Développement et actions :

- Une journée les « beaux défis » ( sport adapté)
- Animations dans les clubs et sur le temps scolaire (Cossé, Laval, et Mayenne)

Ces animations proposées permettent la découverte de la pétanque vers les plus jeunes.

Nous remercions les personnes qui se sont investies lors de ces animations.

## Projets 2023 :

**Nouveauté : 3 catégories : Benjamin/Minimes, Cadet, Juniors**

**La réunion commission jeunes avec les clubs se déroulera le dimanche 29 janvier 2023 à 9h00 salle Montréal de la maison des sports.**

- ❖ 2 concours jeunes sont inscrits au calendrier 2023.
- ❖ 3 trophées départementaux (Tête-à-tête, doublette, 1J+1A)
- ❖ 1 championnat départemental triplete.
- ❖ 3 journées de Championnat Départemental des Clubs Jeunes.
- ♦ Dimanche 12 mars à CHANGÉ, coorganisé avec Laval Pétanque
- ♦ Dimanche 19 mars à la salle Jean Macé – LAVAL P.
- ♦ Dimanche 07 et 08 mai à GENNES SUR GLAIZE

**Si moins de 4 équipes dans une catégorie, possibilité de se regrouper avec d'autres départements.**

☞ **Le championnat régional Jeunes se déroulera dans la Sarthe le samedi 27 mai (Pentecôte)**

☞ **Le CRC Jeunes aura lieu en Vendée les 9 et 10 septembre 2023.**

Nous remercions les clubs organisateurs des concours, championnats et CDC jeunes

## COUPE DE FRANCE & COUPE DE LA MAYENNE

**Responsable : Jean-Pierre THELLIER**

Pour l'édition de la Coupe de France 2022/2023 : **32 clubs ont participé.**

Ce qui nous a permis de qualifier 4 clubs issus des tours départementaux.

- 1) BONCHAMP LES LAVAL
- 2) LAIGNÉ
- 3) CHÂTELAIN
- 4) ÉVRON

## **1<sup>er</sup> TOUR DE ZONE**

LAIGNÉ 12 – 19 VIBRAYE (72)

ÉVRON 7 – 24 CARQUEFOU (44)

CHÂTELAIN 16 – 15 SOURDEVAL (50)

BONCHAMP 31 – 0 FALAISE (14)

## **2<sup>ème</sup> TOUR DE ZONE**

CHÂTELAIN REÇOIT LA FLÈCHE (72)

BONCHAMP REÇOIT LE MANS CLUB ROCHER (72)

## **RÉSULTAT 2<sup>ème</sup> TOUR DE ZONE**

BONCHAMP BATTU PAR LE MANS CLUB ROCHER 2 à 19

CHÂTELAIN BAT LA FLÈCHE 29 à 2

En ce qui concerne l'édition 2023/2024, les dates mises sur le calendrier sont des dates butoirs, ceci afin de pallier au manque d'arbitres.

Il était bien précisé de remettre les feuilles de matchs au comité mais également de m'envoyer soit un mail ou sms pour me communiquer les résultats ce qui n'a pas toujours été fait !

Domage, on perd du temps pour la mise en place sur le site et pour procéder au tirage du tour suivant.

Nous vous demandons de bien remplir les feuilles de match également recto verso.

Nous vous remercions de bien vérifier les résultats et signer la feuille.

## **Coupe de la Mayenne**

À l'issue du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tour de la Coupe de la Mayenne qui se sont disputés à Entrammes. (Remerciements au club d'Entrammes pour l'organisation et son accueil, merci à Serge Vengeant et son équipe).

### **4 clubs se sont qualifiés pour les phases finales :**

- Argentré
- Villaines-la-Juhel
- Saint-Pierre-la-Cour
- Le Genest-Saint-Isle

***Petit bémol : disqualification du club de Cossé-le-Vivien pour ne pas avoir respecté le règlement (capitaine → joueur).***

***Le club de Cossé-le-Vivien sera interdit de Coupe de France pour la saison 2023.***

Les phases finales se sont déroulées à Argentré.

La finale a opposé Villaines-la-Juhel contre Saint-Pierre-la-Cour et en petite finale Argentré a rencontré Le Genest-Saint-Isle.

En découle, le résultat suivant :

**1<sup>er</sup> Villaines-la-Juhel**

**2<sup>ème</sup> Saint-Pierre-la-Cour**

**3<sup>ème</sup> Argentré**

**4<sup>ème</sup> Le Genest-Saint-Isle**

Nous vous demandons de bien remplir les feuilles de match également recto verso.

Nous vous remercions de bien vérifier les résultats et signer la feuille.

Bravo à tous et merci de votre attention.

## LOISIRS

Cette commission est composée de 4 membres :

- Mme Claudine Durup,
- M. Eddy Dardard,
- M. Sébastien Helbert (membre du Comité)
- Et moi-même Jean-Pierre Thellier (membre du Comité)

Pour la saison 2022 : 12 concours ont été organisés avec une participation de 301 joueurs ce qui nous fait une moyenne de 71 personnes. (de 32 à 92 participants )

Le règlement mis en place l'année précédente a porté ses fruits et a permis de mieux respecter le règlement de la F.F.P.J.P et d'organisation.

Je regrette de voir certains clubs qui ne respectent ces règles pourtant c'est très explicite sur le règlement : inscription terminée le mardi d'avant la compétition pour démarrer à 14h00.

Il est vrai que certains concours loisirs sont en parallèle avec d'autre concours mais ce ne sont pas les mêmes licenciés. Les  $\frac{3}{4}$  de ces personnes ne font que du loisir.

Le calendrier étant élaboré, il ne sera plus possible de changer de date, le concours sera tout simplement annulé.

### **Pour 2023, 15 clubs « loisirs » :**

Andouillé, Changé, Saint-Jean-sur Mayenne, Argentré, Saint-Berthevin, Port-Brillet, Saint-Pierre-la-Cour, Chailland, Quelaines, ASPTT Laval, Entrammes, Désertines, Cossé-le-Vivien, Le Pas et **Le Genest-Saint-Isle qui vient de nous rejoindre.**

Après quelques calculs, voici le classement :

- **Saint-Berthevin : 1<sup>er</sup> avec 13.58 points**
- **Le Pas : 2<sup>ème</sup> avec 8.33 points**
- **Chailland : 3<sup>ème</sup> avec 8.16 points**



## COMPÉTITIONS 2023 : Championnats et trophées départementaux

CATÉGORIES	DATES	LIEUX
TRIPLETTES MIXTES	25 & 26 MARS	CHANGÉ
DOUBLETTES SENIORS zone Nord	1er AVRIL	JAVRON
DOUBLETTES SENIORS zone Sud	1er AVRIL	CHÂTEAU-GONTIER
Phase finale DOUBLETTES SENIORS	2 AVRIL	CHÂTEAU-GONTIER
TÊTE-À-TÊTE FÉMININ	2 AVRIL	CHÂTEAU-GONTIER
TRIPLETTES SENIORS	15 & 16 AVRIL	FROMENTIÈRES
TRIPLETTES FÉMININES	15 & 16 AVRIL	FROMENTIÈRES
Phase finale TRIPLETTES S & F	16 AVRIL	FROMENTIÈRES
TRIPLETTES VÉTÉRANS	19 & 20 AVRIL	ENTRAMMES
DOUBLETTES FÉMININES	22 AVRIL	ERNÉE
Phase finale DOUBLETTES FÉMININES	22 AVRIL	ERNÉE
TÊTE-À TÊTE SENIOR ZONE NORD	22 AVRIL	ERNÉE
TÊTE-A-TÊTE SENIOR ZONE CENTRE	22 AVRIL	ENTRAMMES
TÊTE-À-TÊTE SENIOR ZONE SUD	22 AVRIL	GENNES
TÊTE-À-TÊTE SENIOR Phase finale	23 AVRIL	ERNÉE
DOUBLETTES MIXTES	6 & 7 MAI	GENNES
<b>TROPHÉES DÉPARTEMENTAUX</b>	<b>DATES</b>	<b>LIEUX</b>
TROPHÉE TÊTE-A-TÊTE JEUNES	1 <sup>er</sup> MAI	BONCHAMP
TROPHÉE ENTREPRISES	1 <sup>er</sup> MAI	BONCHAMP
TRIPLETTES PROMOTION	13 & 14 MAI	SAINT-FORT
TRIPLETTES JEUNES	14 MAI	SAINT-FORT
COUPE FÉMININE	11 JUIN	BONCHAMP
TROPHÉE DOUBLETTE VÉTÉRAN	21 & 22 JUIN	ERNÉE
TROPHÉE 1 JEUNE 1 ADULTE	17 SEPTEMBRE	LAVAL PÉTANQUE
CHALLENGE BUBULLE	20 SEPTEMBRE	SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE
TROPHÉE DOUBLETTES JEUNES	1 <sup>er</sup> OCTOBRE	AZÉ

Le championnat doublette se déroulant sur deux zones, JAVRON ET CHÂTEAU GONTIER, le championnat reprendra le dimanche matin en poules.

Pour le tête-à-tête senior, 16 joueurs seront qualifiés par zone et les 16 restant au prorata du nombre de joueurs par zone reprendront en poules.

Vous avez la liste des clubs par zone dans le dossier remis à l'accueil, le jour de l'assemblée générale.

## COMPÉTITIONS 2023 : Championnats régionaux

CATÉGORIES	LIEUX	DATES
TÊTE-À-TÊTE FÉMININ	49	JEUDI 18 MAI
DOUBLETES SENIORS		
TRIPLETES VÉTÉRANS	49	VENDREDI 19 MAI
TRIPLETES SENIORS	49	SAMEDI 20 MAI
TRIPLETES FÉMININES		
DOUBLETES MIXTES	49	DIMANCHE 21 MAI
TRIPLETES PROMOTION	72	SAMEDI 27 MAI
TRIPLETES JEUNES		
DOUBLETES FÉMININES	72	DIMANCHE 28 MAI
TÊTE-À-TÊTE SENIOR		
TRIPLETES MIXTES	72	LUNDI 29 MAI

Les premiers championnats régionaux auront lieu, en Maine et Loire le jeudi 18 mai : tête à tête féminin et doublettes seniors, le vendredi 19 mai : les triplettes vétérans, le samedi 20 mai : les triplettes seniors et féminines, et le dimanche 21 mai, les doublettes mixtes. Les autres se joueront en Sarthe le 27 mai : les triplettes promotion et les triplettes jeunes et le 28 mai les doublettes féminines seniors et le tête-à-tête senior et le triplète mixte le 29 mai.

Nombre d'équipes	Championnats
6	SENIORS, MASCULINS, VÉTÉRANS, FÉMININES
3	TRIPLETES JUNIORS
3	TRIPLETES CADETS, MINIMES

En ce qui concerne le nombre des équipes qui participeront à ces championnats, il sera de 6 pour toutes les catégories seniors masculins, vétérans et féminines et pour les jeunes, il sera de 3 pour les juniors et 3 pour les cadets et minimes. Cela représente 62 équipes qui participeront aux championnats régionaux. Calcul selon les effectifs licenciés déclarés à la FFPJP.

## COMPÉTITIONS 2023 : Championnats de France

CATÉGORIES	DATES	LIEUX
TRIPLETTES SENIORS	17 & 18 JUIN	PERPIGNAN (66)
TRIPLETTES FÉMININES	17 & 18 JUIN	PERPIGNAN (66)
DOUBLETTES MIXTES	24 & 25 JUIN	SOUSTONS (40)
TRIPLETTES VÉTÉRANS	05 & 06 JUILLET	FLAMANVILLE (50)
TRIPLETTES PROMOTION	08 & 09 JUILLET	FLAMANVILLE (50)
TRIPLETTES MIXTES	15 & 16 JUILLET	VAUX EN VELIN (69)
DOUBLETTES FÉMININES	22 & 23 JUILLET	AUXERRE (89)
TÊTE-À-TÊTE SENIOR	22 & 23 JUILLET	AUXERRE (89)
TRIPLETTES JUNIORS	19 & 20 AOÛT	NEVERS (58)
TRIPLETTES CADETS	19 & 20 AOÛT	NEVERS (58)
TRIPLETTES MINIMES	19 & 20 AOÛT	NEVERS (58)
DOUBLETTES SENIOR	26 & 27 AOÛT	QUIMPER (29)
TÊTE-À-TÊTE FÉMININ	26 & 27 AOÛT	QUIMPER (29)

### BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

#### Trésorière générale, Françoise Guérin

Le budget qui vous a été envoyé avec les autres documents, a été établi en fonction des dépenses réelles 2022, avec un ajustement sur les postes qui ne changent pas, même sans activité. J'y ai intégré les budgets proposés par les différentes commissions.

Une somme globale de 6.115€ est inscrite sur la ligne ETD/Développement. Cela comprend l'achat de matériel pédagogique, divers achats de la commission dont les récompenses, frais UNSS et sport adapté, déplacements sur les nationaux, déplacements réunions diverses, CDC et CRC jeunes, divers stages, sélections et des frais de formations.

J'ai réintégré l'achat de boules pour le tir de précision, un éthylotest avec ses accessoires, une balance pour détecter les boules fadées, des tenues pour les éducateurs qui n'en n'ont pas, et sans doute un ordinateur. Nos premiers ordis commencent à dater et il faut mieux prévenir que guérir.

Pour le calcul des cotisations licences versées à la Fédé, j'ai pris le nombre de licenciés 2022. La FFPJP n'a pas annoncé d'augmentation de licences pour 2023.

#### Côté recettes,

En ce qui concerne la prise de licences, nous espérons qu'elle sera au moins égale à 2022, Nouveauté pour les championnats départementaux avec un championnat Triplette mixte, j'ai donc porté la somme de 11.200€ sur le budget 2023.

Enfin, puisque nous sommes optimistes, nous souhaitons que les activités de l'ETD nous permettent de déposer à nouveau un dossier de demande de subvention ANS pour 2023.

Le total du budget 2023 s'élève à 85.180€

### **Facturation des licences :**

Nous souhaitons changer le mode de règlement des licences et nous vous proposons de fonctionner comme notre fédération, c'est-à-dire :

- Le comité va établir des factures d'acompte correspondant à 50% du montant de votre facture 2022, au 28 février 2023.
- Puis au 30 septembre 2023, à la clôture des prises de licences, une facture globale vous sera adressée, et l'acompte déduit. Pour les clubs qui le souhaitent, cette dernière facture pourra être établie plus tôt.

Cette solution semble convenir à tout le monde. Nous allons donc tester cette nouvelle démarche en 2023.

Je vous remercie de votre écoute.

### **INTERVENTIONS INVITÉS**

- ◆ Président du Comité Régional des Pays de la Loire, M. Patrice Marzat.
- ◆ Président d'Honneur du Comité de la Mayenne, M. Daniel Bruand.
- ◆ Membre du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Mayenne, M. Jean-Pierre MARTIN.



### **CLÔTURE**

#### **Secrétaire générale, Dominique Fontaine**

Pour terminer, l'AG régionale aura lieu à CHÂTEAU-GONTIER (53), le samedi 10 décembre 2022.

Le congrès de la F.F.P.J.P. aura lieu du 16 au 17 décembre 2022 à ÉVIAN (74).

Enfin, pour terminer, je souhaite vous retrouver à la prochaine AG qui aura lieu le samedi 25 novembre 2023.

Merci de votre attention, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2023 (surtout de très bons résultats dans notre sport passion, la pétanque).

**Tous les sujets soumis à l'approbation de l'assemblée générale ont été adoptés à l'unanimité par l'ensemble des clubs présents.**

Le Président remercie l'assemblée et la convie à prendre le verre de l'amitié.

**Prochaine assemblée générale : samedi 25 novembre 2023 à 14h30, salle Athènes.**

La secrétaire générale  
Dominique FONTAINE

Le président  
Daniel BOURBON



# ANNEXES



# COMITE DÉPARTEMENTAL DE LA MAYENNE DE PÉTANQUE

BILAN AU 31 OCTOBRE 2022

ACTIF		PASSIF	
104	<u>Actions SAOS</u>	381.10	
21	<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	0.00	110 <u>FONDS ASSOCIATIFS</u>
	<i>Brut</i>		
	<i>Amortiss</i>		
	<i>net</i>		
	Minibus 25106.76 25106.76 0.00		
467	<u>DEBITEURS DIVERS</u>	0.00	
486	<u>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</u>	400.00	468 <u>CHARGES A PAYER</u>
468	<u>PRODUITS A RECEVOIR</u>	440.00	487 <u>PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE</u>
51	<u>DISPONIBILITES</u>		
	Crédit mutuel	3 918.43	
	Livret crédit mutuel	65 661.36	
120	<u>DEFICIT DE L'EXERCICE</u>	0	120 <u>EXCEDENT DE L'EXERCICE CD</u>
	<b>TOTAUX</b>	<b>70 800.89</b>	<b>TOTAUX</b>
			<b>70 800.89</b>

# COMPTE D'EXPLOITATION 2022

CHARGES	REEL 2022	REEL 2021	ECART	PRODUITS	REEL 2022	REEL 2021	ECART
<b>ACHATS</b>	<b>9 950.36</b>	<b>4 302.04</b>	<b>5 648.32</b>	<b>VENTES</b>	<b>77 931.00</b>	<b>56 993.00</b>	<b>20 938.00</b>
Achats matériel pédagogique	0.00	330.00	-330.00	Publicité	660.00	806.00	-146.00
Achats boisson siège	50.58	74.22	-23.64	Affiliations, concours	3 641.00	248.00	3 393.00
Fourn.entretien et équipt	184.70	76.33	108.37	Carnets de mutation	64.00	20.00	44.00
Achats tenues arbitres/éducateurs	45.98	147.38	-101.40	Ventes tenues éducateurs	0.00	0.00	0.00
Achats boules	0.00	0.00	0.00	Ventes boules	80.00	360.00	-280.00
Fournitures de bureau	533.57	178.02	355.55	Feuilles de concours	0.00	0.00	0.00
Fournitures informatiques	383.90	51.25	332.65	Spécificités pétanque	0.00	0.00	0.00
Fournitures fédérales	288.00	341.99	-53.99	Ventes cercles de jeu	0.00	0.00	0.00
Achats récompenses	1 566.73	1 128.44	438.29	Ventes tirettes arbitres	0.00	0.00	0.00
Achats commissions jeunes	462.00	300.00	162.00	M.A.D.+ MINIBUS + Ind.Kms C.R.	0.00	0.00	0.00
Entretien MINIBUS + carburant	689.93	285.55	404.38	Pénalités non quota d'arbitres	1 620.00	825.00	795.00
Achats calendriers	1 656.00	0.00	1 656.00	Licences	56 257.00	46 281.00	9 976.00
Dépenses Habillement	2 306.00	1 260.50	1 045.50	Duplicatas licences	216.00	113.00	103.00
Dépenses Championnat ligue	1 782.97	128.36	1 654.61	Mutations	1 680.00	820.00	860.00
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>4 874.17</b>	<b>4 584.94</b>	<b>289.23</b>	Engagements championnats	10 853.00	5 702.00	5 151.00
Location locaux et salles	2 895.00	2 880.00	15.00	Engagements champ.des clubs	2 250.00	1 780.00	470.00
Maintenance copieur + réparat°	838.87	581.94	256.93	Corrections licences	610.00	8.00	602.00
Assurances	548.00	542.00	6.00	Engagements Coupe de France	0.00	30.00	-30.00
Assurance MINIBUS	511.00	581.00	-70.00	<b>SUBVENTIONS</b>	<b>6 700.00</b>	<b>4 317.00</b>	<b>2 383.00</b>
Frais de congrès	81.30	0.00	81.30	Subvention fédération	1 950.00	1 117.00	833.00
<b>AUTRES SERVICES EXT.</b>	<b>67 720.06</b>	<b>53 646.09</b>	<b>14 073.97</b>	Subvention ligue	0.00	0.00	0.00
Salaires et charges GEAS	7 282.61	6 959.11	323.50	Subvention ANS	1 550.00	0.00	1 550.00
Déplacts UNSS + Sport adapté	706.30	0.00	706.30	Subv. conseil départemental	3 200.00	3 200.00	0.00
Déplacts membres comité	2 700.68	2 255.66	445.02	<b>PRODUITS DIVERS</b>	<b>347.00</b>	<b>1 456.00</b>	<b>-1 109.00</b>
Déplacts jeunes et éducateurs	262.38	312.60	-50.22	Amendes et pénalités	220.00	120.00	100.00
Déplacts commission arbitrage	93.00	0.00	93.00	Amendes C.D.Clubs	100.00	0.00	100.00
Déplacts commission Vétérans	52.68	0.00	52.68	Produits divers	27.00	40.00	-13.00
Déplacts commission Féminines	18.00	0.00	18.00	Transferts de charges	0.00	1296.00	-1296.00
Déplacts championnats ligue	1 830.00	270.00	1 560.00	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>335.53</b>	<b>292.91</b>	<b>42.62</b>
Déplacts championnats France	13 353.98	8 755.33	4 598.65				
CDC Jeunes	564.55	0.00	564.55				
Accompagnements Nationaux	1 663.06	780.00	883.06				
Détections diverses	0.00	0.00	0.00				
Championnat des clubs p'équipe	954.06	1 079.44	-125.38				
Coupe de France	40.20	30.00	10.20				
Examen Arbitre National	0.00	283.54	-283.54				
Réceptions ligue et comité	1 289.26	253.60	1 035.66				
Journée 1L / 1NL	158.29	0.00	158.29				
Frais d'arbitrage Championnats	0.00	840.00	-840.00				
Frais discipline	2.86	0.00	2.86				
Téléphone, affranchissements	937.91	1 023.75	-85.84				
Site Internet	274.81	396.00	-121.19				
Cotisations licences	29 879.65	24 815.76	5 063.89				
Cotisations diverses	232.00	226.00	6.00				
Engagements champ. ligue	294.00	54.00	240.00				
Charges diverses et financières	108.42	289.95	-181.53				
Dotations aux amortissements	5 021.36	5 021.35	0.01				
<b>SOUS TOTAL CHARGES</b>	<b>82 544.59</b>	<b>62 533.07</b>	<b>20 011.52</b>	<b>SOUS TOTAL PRODUITS</b>	<b>85 313.53</b>	<b>63 058.91</b>	<b>22 254.62</b>
<b>EXCEDENT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 768.94</b>	<b>525.84</b>	<b>2 243.10</b>	<b>DEFICIT DE L'EXERCICE</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>85 313.53</b>	<b>63 058.91</b>	<b>22 254.62</b>		<b>85 313.53</b>	<b>63 058.91</b>	<b>22 254.62</b>

RAPPROCHEMENT BANCAIRE CREDIT MUTUEL  
AU 31 OCTOBRE 2022

Solde Extrait Crédit Mutuel au 31/10/2022	4 318.43
Chèques émis non débités au 31/10/2022	-400.00
Remise chqs non crédités au 31/10/2022	0.00
<b>Solde compte 512000 crédit mutuel au bilan</b>	<b>3 918.43</b>

LES DISPONIBILITES DU COMITE DE LA MAYENNE

Actions SAOS	381.10
Valeur net comptable MINIBUS	0.00
Solde compte CCM CD53	3 918.43
Solde compte Livret CCM	65 661.36
Autres comptes débiteurs	0.00
Charges constatées d'avance	400.00
Produits a recevoir	440.00
Charges à payer	-1 912.03
Produits constatées d'avance	0.00
<b>Disponibilités du comité de la Mayenne</b>	<b>68 888.86</b>

SITUATION FONDS ASSOCIATIFS

Solde bilan au 31 octobre 2021	66 119.92
+ Produits 2022	85 313.53
- Charges 2022	82 544.59
<b>Solde bilan au 31 octobre 2022</b>	<b>68 888.86</b>

<b>DETAILS AUTRES COMPTES DE BILAN</b>
--

<b><u>CHARGES A PAYER</u></b>	<b>1912.03</b>
Fournitures de bureau	59.98
Loyer 3ème trim + Octobre	935.00
Téléphonie 3ème trim.	193.05
Cartes cadeau classement Jeunes	162.00
Carte cadeau Flavien (Champion d'Europe)	250.00
Carte cadeau Champion France UNSS	150.00
Frais déplacements Franck Lepage	162.00
<b><u>PRODUITS A RECEVOIR</u></b>	<b>440.00</b>
Corrections/Déclenchements licences	440.00
<b><u>CHARGES CONSTATÉS D'AVANCE</u></b>	<b>400.00</b>
Arrhes Championnats régionaux	400.00

# COMITÉ DE PÉTANQUE DE LA MAYENNE

## BUDGET 2023

CHARGES	BUDGET 2023	REEL 2022	ECART	PRODUITS	BUDGET 2023	REEL 2022	ECART
<b>ACHATS</b>	<b>12 006.00</b>	<b>9 950.36</b>	<b>2 055.64</b>	<b>VENTES</b>	<b>78 010.00</b>	<b>77 931.00</b>	<b>79.00</b>
Achats matériel pédagogique	300.00	0.00	300.00	Publicité	600.00	660.00	-60.00
Achats boisson siège	100.00	50.58	49.42	Affiliations, concours	3 600.00	3 641.00	-41.00
Fourn.entretien et équipt	466.00	184.70	281.30	Carnets de mutation	60.00	64.00	-4.00
Achats tenues arbitres/éducateurs	800.00	45.98	754.02	Ventes tenues éducateurs	0.00	0.00	0.00
Achats boules Tir de précision	190.00	0.00	190.00	Ventes boules	0.00	80.00	-80.00
Fournitures de bureau	250.00	533.57	-283.57	Corrections erreurs s/licences	0.00	610.00	-610.00
Fournitures informatiques	800.00	383.90	416.10	Feuilles de concours	0.00	0.00	0.00
Fournitures fédérales	400.00	288.00	112.00	Spécificités pétanque	0.00	0.00	0.00
Achats récompenses	1 600.00	1 566.73	33.27	Ventes cercles de jeu	0.00	0.00	0.00
Achats commissions jeunes	500.00	462.00	38.00	Ventes tirettes arbitres	0.00	0.00	0.00
Entretien Minibus + carburant	600.00	689.93	-89.93	M.A.D. Minibus + Ind.Kms C.R.	0.00	0.00	0.00
Achats calendriers	1 700.00	1 656.00	44.00	Pénalités non quota d'arbitres	1 600.00	1 620.00	-20.00
Dépenses Habillement	2 300.00	2 306.00	-6.00	Licences	57 000.00	56 257.00	743.00
Dépenses Championnat ligue	2 000.00	1 782.97	217.03	Duplicatas licences	200.00	216.00	-16.00
				Mutations	1 500.00	1 680.00	-180.00
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>6 560.00</b>	<b>4 874.17</b>	<b>1 685.83</b>	Engagements championnats	11 200.00	10 853.00	347.00
Location locaux et salles	3 000.00	2 895.00	105.00	Engagements champ.des clubs	2 250.00	2 250.00	0.00
Maintenance copieur + réparat°	900.00	838.87	61.13	Engagements Coupe de France	0.00	0.00	0.00
Assurances	560.00	548.00	12.00				
Assurance MINIBUS	600.00	511.00	89.00				
Frais de congrès	1 500.00	81.30	1 418.70	<b>SUBVENTIONS</b>	<b>6 600.00</b>	<b>6 700.00</b>	<b>-100.00</b>
				Subvention fédération	1 800.00	1 950.00	-150.00
<b>AUTRES SERVICES EXT.</b>	<b>66 614.00</b>	<b>67 720.06</b>	<b>-1 106.06</b>	Subvention ligue	0.00	0.00	0.00
Salaires et charges GEAS	8 500.00	7 282.61	1 217.39	Subvention ANS	1 600.00	1 550.00	50.00
Déplacts UNSS + Sport Adapté	250.00	706.30	-456.30	Subvt° conseil Départemental	3 200.00	3 200.00	0.00
Déplacts membres comité	2 800.00	2 700.68	99.32				
Frais jeunes et éducateurs	500.00	262.38	237.62	<b>PRODUITS DIVERS</b>	<b>220.00</b>	<b>347.00</b>	<b>-127.00</b>
Frais commission arbitrage	100.00	93.00	7.00				
Frais commission vétérans	80.00	52.68	27.32	Amendes et pénalités	150.00	220.00	-70.00
Frais commission Féminines	50.00	18.00	32.00	Amendes C.D. Clubs	70.00	100.00	-30.00
Déplacts championnats ligue	2 200.00	1 830.00	370.00	Produits divers	0.00	27.00	-27.00
Déplacts championnats France	14 000.00	13 353.98	646.02	Transfert de charges	0.00	0.00	0.00
CDC/CRC Jeunes	600.00	564.55	35.45				
Accompagnements Nationaux	2 000.00	1 663.06	336.94	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>350.00</b>	<b>335.53</b>	<b>14.47</b>
Détections diverses	350.00	0.00	350.00				
Championnat des clubs p/équipe	1 000.00	954.06	45.94				
Coupe de France	50.00	40.20	9.80				
Réceptions ligue et comité	1 500.00	1 289.26	210.74				
Féminines Coupe Triplette	250.00	158.29	91.71				
Frais discipline	300.00	2.86	297.14				
Téléphone, affranchissements	1 100.00	937.91	162.09				
Site Internet	300.00	274.81	25.19				
Cotisations licences	30 000.00	29 879.65	120.35				
Cotisations diverses	240.00	232.00	8.00				
Engagements champ. ligue	294.00	294.00	0.00				
Charges diverses et financières	150.00	108.42	41.58				
Dotations aux amortissements	0.00	5 021.36	-5 021.36				
<b>SOUS TOTAL CHARGES</b>	<b>85 180.00</b>	<b>82 544.59</b>	<b>2 635.41</b>	<b>SOUS TOTAL PRODUITS</b>	<b>85 180.00</b>	<b>85 313.53</b>	<b>-133.53</b>
<b>EXCEDENT DE L'EXERCICE</b>	<b>0.00</b>	<b>2 768.94</b>	<b>-2 768.94</b>	<b>DEFICIT DE L'EXERCICE</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>85 180.00</b>	<b>85 313.53</b>	<b>-133.53</b>		<b>85 180.00</b>	<b>85 313.53</b>	<b>-133.53</b>



# Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Comité Régional des Pays de la Loire • COMITÉ DE LA MAYENNE

## RAPPORT DE VERIFICATION

Nous, vérificateurs des comptes, Christine CHRETIEN et Frédéric REMOUE, avons rencontré Françoise GUERIN, trésorière générale du Comité de Pétanque le 9 novembre dernier. Nous déclarons avoir pris connaissance du grand-livre, des relevés de compte, des carnets de chèques et de toutes les pièces comptables concernant l'exercice 2022.

Nous avons, avec la trésorière, procédé à des contrôles par sondage, et examiné les données contenues dans ces comptes. Notre contrôle a également porté sur les principes comptables utilisés et les décisions significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les justifications qui nous ont été exposées n'appellent pas de remarque particulière et nous considérons que la gestion est conforme aux exigences comptables en cours à ce jour.

En conséquence, nous ne pouvons que vous demander d'accorder le quitus pour le bilan de l'exercice clos le 31 octobre 2022.

Fait à Laval, le 9 novembre 2022

Christine CHRETIEN  
Laval Pétanque

Frédéric REMOUE  
Pétanque Sport Château-Gontier

# Fédération Française de Pétanque et jeu Provençal

## Comité départemental de la Mayenne

### Règlement intérieur

#### **Article 1 : But**

Le présent règlement intérieur a pour but de compléter les textes officiels de la fédération française de pétanque et jeu provençal.

Il est composé des textes suivants :

1/ Règlement intérieur (pages 1 à 7)

2/ Annexe n°1 - Le fonctionnement des commissions (page 8).

3/ Annexe n°2 - Le cahier des charges des championnats et trophées (pages 9 à 11).

4/ Annexe n°3 - Les finances, ressources et tarifs (page 12).

5/ Annexe n°4 - Tarifs arbitrage (page 14)

6/ Annexe n°5 - Tableau des pénalités arbitres (page 15)

#### **Article 2 : Le comité directeur**

Le comité départemental est administré par un comité directeur constitué conformément aux statuts en vigueur.

Les décisions seront prises en réunion à la majorité simple des présents, en cas d'égalité, la voix du Président est prépondérante.

#### **Article 3 : Assemblée générale**

L'assemblée générale du comité départemental se tiendra chaque année un samedi de novembre.

Les candidatures pour être membre du comité directeur devront être adressées au Président du comité départemental avec une lettre de motivation et un extrait du casier judiciaire n°3 avant la date fixée par le comité directeur et au plus tard 15 jours avant l'assemblée générale.

Le vote par liste n'étant pas admis, les candidats seront inscrits sur les bulletins de vote, par ordre alphabétique avec la mention en face de chacun d'eux, « candidat sortant » ou « nouveau candidat ».

#### **Article 4 : Le bureau directeur**

Le comité directeur délègue une partie de ses pouvoirs à un bureau directeur comprenant :

Le Président du comité départemental,

Les 2 vices Présidents,

Le secrétaire général et son ou ses adjoints,

Le trésorier général et son adjoint.

Le Président, le trésorier général et le secrétaire général sont habilités à effectuer des transactions bancaires avec l'accord de signature officialisé par le bureau directeur.

Lors des réunions du bureau directeur, les décisions seront prises à la majorité simple des présents.

En cas d'égalité, la voix du Président est prépondérante.

#### **Article 5 : Les commissions**

1/ Le comité peut créer des commissions selon les besoins de son activité qui peuvent être ouvertes à des membres non élus au comité directeur.

Les commissions seront chargées du fonctionnement de leur secteur d'activité respectif, de l'élaboration des projets et de l'étude des budgets nécessaires.

En aucun cas, ces commissions n'ont pouvoir de décision avant d'avoir présenté leur projet au bureau ou comité directeur.

Les responsables des commissions seront obligatoirement, des membres du comité directeur, sauf Président du comité.

Les commissions devront tenir au minimum 1 réunion par an ou autant de fois qu'il sera nécessaire, à l'issue desquelles, un compte rendu sera remis au Président du comité directeur.

Les responsables des commissions devront présenter leurs projets et budgets chiffrés pour l'année suivante, un mois avant l'assemblée générale.

Le Président du comité est membre de droit et peut s'il le souhaite assister aux réunions des commissions, sauf pour la commission de discipline qui est rattachée directement aux statuts et textes fédéraux.

Le présent règlement intérieur définit le nombre et la qualité des membres des commissions permanentes non définies par les statuts ou les textes fédéraux.

Pour en assurer le fonctionnement, l'annexe n°1 est créée et sa mise à jour est de la responsabilité du bureau au comité directeur.

## **2/ Les commissions permanentes sont les suivantes :**

- a- Discipline
- b- Arbitrage
- c- Sous-commission de discipline d'arbitrage
- d- Équipe technique départementale
- e- Administrative et sportive (championnat)
- f- Budget et finances
- g- Féminine
- h- Vétéran
- i- Loisirs
- j- Surveillance électorale
- k- Médicale
- l- Internet
- m- Calendrier

Les membres des commissions seront proposés par les responsables au comité directeur pour approbation.

### **A / Discipline :**

- Sa composition et son fonctionnement sont fixés par le code de discipline de la fédération et s'imposent par rapport à ce règlement intérieur.
- Le prévenu aura à sa charge les frais engagés par la commission (courriers, déplacements des membres de la commission).

### **B / Arbitrage :**

Cette commission a pour mission de :

- Former les arbitres départementaux et assurer un suivi des compétences.
- Préparer les candidats arbitres et organiser les examens sous la responsabilité de membres de la commission.
- Désigner les arbitres aux différentes compétitions figurant au calendrier.

### **C / Sous-commission de discipline d'arbitrage :**

- Elle est compétente pour statuer sur les fautes commises lors des opérations d'arbitrage conformément au code des sanctions. Les autres fautes de droit commun relèvent de la commission de discipline.

### **D / Équipe technique départementale :**

La commission jeune et technique a la mission suivante :

- Favoriser la pratique sportive des jeunes.
- Assurer la détection et le suivi des performances.
- Mettre en place une mise à niveau adaptée des candidats à l'examen d'éducateurs fédéraux.
- Mettre en place une formation continue des éducateurs et des initiateurs du comité départemental.
- Organiser et encadrer les sélections jeunes, féminines et espoirs ainsi que toutes les manifestations permettant de développer la discipline dans cette catégorie.
- Diriger et maîtriser les encadrements sur le terrain.

Un classement « jeunes » est établi chaque année. Lors de l'assemblée générale, les palmarès sont annoncés, ils récompensent les meilleurs selon la règle établie et validés par le Comité Départemental.

- Développer le sport adapté.

#### **- Détections.**

L'épreuve qualificative départementale n'est plus obligatoire. Dans le cas de détections départementales conformément au règlement fédéral, à l'issue de laquelle les participants ayant obtenu les meilleurs résultats seront appelés à représenter le comité de la Mayenne aux épreuves suivantes : la région, la zone 5 et les interzones.

Toutes personnes sélectionnées absentes (jeunes et adultes), sans justification fournie au comité départemental dans un délai de 3 jours suivants la date de l'épreuve de sélection, seront passibles d'une convocation à la commission de discipline.

Toutes personnes n'appartenant pas à la délégation ne pourront s'inviter ou s'introduire dans le groupe détection, sur l'espace de jeu, ni lors de la restauration, ni à l'hôtel.

### **E / Administrative et sportive :**

La commission administrative a pour mission d'assurer les fonctions suivantes :

- Gérer les courriers de fonctionnement général,
- Adresser les convocations, rédiger les procès-verbaux et comptes rendus divers,
- Prendre en charge et assurer les formations concernant la tenue des tables de marque,
- Préparer les assemblées générales, (convocation des clubs, rédaction et envoi des procès-verbaux),
- Établir le calendrier
- Adresser les dossiers d'inscription.

La commission sportive a pour mission :

- Organiser et gérer les championnats départementaux, diffuser et suivre tous les dossiers.

A savoir :

- Contrôler et enregistrer les engagements,
- Assurer le tirage informatique,
- Transmettre les dossiers de qualification pour les championnats régionaux,
- Suivre les rencontres et enregistrer les résultats des compétitions officielles,
- Organiser et assurer le suivi des épreuves de la coupe de France et du championnat par équipes des clubs.

## **F/ Finances et Budget :**

La commission des finances a la charge de la gestion générale de la trésorerie du comité départemental et de son utilisation judicieuse.

Son rôle est le suivant :

- Mettre à jour tous les documents comptables,
- Assurer les opérations nécessaires au bon fonctionnement du comité départemental,
- Surveiller les budgets par poste d'utilisation,
- Etudier les plans d'investissements et leurs amortissements,
- Exercer un pouvoir d'alerte sur les points pouvant générer des difficultés,
- Présenter un bilan détaillé en assemblée générale après avoir préalablement effectué une analyse de la comptabilité avec les vérificateurs aux comptes.

## **G / Féminine :**

La commission féminine a pour mission de surveiller la conformité des organisations dans cette catégorie par rapport au règlement fédéral. A savoir :

- Le respect du montant fixé par le comité départemental des inscriptions,
- Organiser toutes compétitions correspondantes aux attentes des participantes sous réserve quelles favorisent le développement de la pétanque féminine,
- Gérer le championnat des clubs féminins.

## **H / Vétérans :**

La commission des vétérans a la charge suivante :

- Gérer les compétitions,
- Établir son propre calendrier à date différente du calendrier seniors
- Définir les grandes lignes de fonctionnement et d'organisation.

## **I / Loisirs :**

La commission des loisirs a pour mission de :

- Veiller à la bonne exécution et au respect des règlements spécifiques à cette catégorie,
- Établir son propre calendrier,
- Promouvoir la pétanque par le loisir.

## **J / Surveillance électorale :**

La commission de surveillance des opérations électorales dont le fonctionnement et sa composition sont fixés par l'article 24 des statuts qui s'imposera par rapport au présent règlement intérieur.

## **K / Médicale :**

La commission médicale est chargée d'organiser la prévention et la lutte contre le dopage de nature diverse ainsi que toute intervention nécessaire.

**L'article 5 dans son intégralité, fait l'objet d'un document annexe 1**

**L / Internet :** La commission internet a pour mission de mettre à jour le site régulièrement afin d'informer les joueurs et dirigeants.

**M / Calendrier :** La commission calendrier a pour mission de réunir tous les clubs afin de réaliser un livret dans lequel se trouvent les dates des championnats, concours...

## **Article 6 - Ressources et tarifs**

1/ Le comité directeur aura la charge de définir sur avis de la commission budget et finances, les tarifs qui seront applicables l'année suivante, 15 jours avant l'assemblée générale.

**L'annexe 3 à ce règlement intérieur** fixe les tarifs et les diverses modalités. Sa mise à jour, sera de la responsabilité du bureau ou comité directeur départemental et devra recueillir l'approbation de l'assemblée générale.

Les nouveaux clubs se verront exonérés de l'affiliation et la redevance sur les compétitions la première année.

De même que, le règlement des licences sera exigé au 15 septembre pour assurer une trésorerie au club nouvellement créé.

## **Article 7 - Règlement administratif**

**1/ Licences** : Les demandes de licences se feront obligatoirement sur bordereau émis par le comité et pour les renouvellements, les clubs contrôleront les licences avant et après la validation effectuée par le comité.

Tous ces formulaires seront validés par le club et aucune demande individuelle formulée par le détenteur de la licence ne sera acceptée.

Le comité départemental se réserve le droit de refuser totalement ou momentanément une demande de licence émanant d'une personne qui aurait fait l'objet d'un rapport à la suite d'un différend sur un terrain, avec l'arbitrage, les dirigeants et organisateurs.

Ce joueur ou joueuse pourra être convoqué au comité départemental pour s'expliquer sur la situation rencontrée afin d'y mettre un terme soit par avis favorable, soit par refus pur et simple d'accepter la demande de licence.

**Les demandes de licences arrivées au plus tard le lundi, seront disponibles deux semaines plus tard, à partir du vendredi matin.**

### **2/Calendrier** :

- Lors de la réunion pour établir le calendrier des compétitions en fin d'année, les clubs qui n'auront pas de date retenue, seront prioritaires par rapport à ceux qui en auront déjà 2 d'attribuées.

- **Les clubs qui souhaiteront organiser un concours nocturne devront obligatoirement avoir un arbitre dans leur club ou en proposer un pour l'arbitrage de ce concours.**

**3/ Mutations** : Se référer au règlement fédéral.

## **Article 8 - Organisation des compétitions**

1/ Les concours seront organisés conformément au règlement administratif et sportif fédéral. Toute manifestation comportera 3 concours sauf, lorsque la participation sera inférieure ou égale à 32 équipes où 2 concours pourront être admis, mais en aucun cas moins de 2 ; dans ce cas, le concours devra être organisé en poules.

Pour les concours par poules, le perdant du 1<sup>er</sup> tour du concours A descend dans le 2<sup>ème</sup> tour du concours B.

Une équipe strictement féminine (doublette, triplète), peut participer à un concours senior à condition qu'il n'y ait pas de concours féminin en parallèle. Cette règle s'applique aussi à toutes les catégories jeunes.

### **- Compétitions Féminines :**

Les concours féminins pourront se dérouler en poules ou en nombre de parties, toutefois dans le cas où la participation serait insuffisante, soit 5 équipes et moins, les équipes inscrites pourront intégrer le concours senior.

S'il y a un nombre suffisant soit au moins 6 équipes, une équipe féminine complète ne pourra participer au concours des seniors masculins, (si un concours féminin est organisé en parallèle), le concours se déroulera en nombre de parties ou en A et B sur décision de l'organisateur.

Les concours féminins du dimanche se dérouleront en 4 parties.

### **- Compétitions Vétérans 60 ans et plus :**

Dans le calcul des indemnités à reverser lors d'un concours, les 25% ne sont plus obligatoires mais 15 % au minimum.

Les compétitions se dérouleront en semaine, le mardi et le jeudi, en fonction du souhait émis par les clubs organisateurs.

Cette catégorie ne bénéficie d'aucune dérogation par rapport au règlement en vigueur.

Les inscriptions se feront jusqu'à 13h45 et le jet du but à 14h précises.

Les parties de poules seront limitées à 1h - (1 mène supplémentaire en cas d'égalité).

Pour les concours en 4 ou 5 parties, chaque joueur gagnant recevra 2 euros par partie.

### **2/ Horaires des concours :**

Les inscriptions pour les concours seniors et féminins commenceront 1 heure avant le jet du but.

Tous les concours officiels devront avoir leur jury d'honneur qui, désigné par l'arbitre sera composé en conformité avec les textes fédéraux, soit 3 ou 4 personnes.

Il sera nommé un Président du Jury d'Honneur. Ce jury d'honneur qui n'interviendra qu'à la demande de l'arbitre et, ou du Comité organisateur, aura pour tâche de ratifier une décision prise par ces derniers. En cas de départ, avant la fin de la compétition, la voix du premier nommé est prépondérante.

Quel que soit le nombre d'équipes présentes, toutes devront jouer la première partie, les blancs ne devant apparaître qu'ultérieurement (au 3<sup>ème</sup> tour). Une équipe ne doit en aucun cas avoir au tirage 2 blancs consécutifs.

### **3/ Coupe de France :**

Les dates de rencontre sont fixées au calendrier départemental par le comité directeur.

Les engagements doivent être acquittés à l'inscription et au plus tard au 15 janvier.

A réception du tirage au sort, le club organisateur devra rechercher un arbitre.

Le règlement fédéral s'applique à cette compétition.

Les perdants du 1er tour de la coupe de France ont l'obligation de participer à la coupe de la Mayenne

### **4/ Championnat par équipes des clubs :**

Les dates de rencontre sont fixées au calendrier par la région Pays de la Loire.

Le club organisateur devra proposer un arbitre pour organiser cette compétition.

Le règlement fédéral, complété par le règlement intérieur s'appliquent à cette compétition.

### **5/Pétanque loisirs :**

#### **Définition des concours loisirs**

Les concours loisirs sont organisés par les clubs appartenant à la section loisirs du Comité de la Mayenne suivant un calendrier établi chaque année.

Seuls les joueurs licenciés de la classification « promotion » sont autorisés à participer à ces

concours.

Le concours se déroule en doublette, en 4 parties limitées à 1 heure le samedi après- midi.

L'engagement est de 4 euros par joueur. Les joueurs peuvent jouer en non homogène.

Les clubs inscrits dans la section loisirs doivent nommer un correspondant et renseigner ses coordonnées suivant le document en annexe 1 (fiche correspondant)

### **Déroulement**

Chaque correspondant de club transmet au club organisateur la liste de ses équipes suivant le document en annexe 2 au plus tard le mardi qui précède la date du concours.

Le club organisateur a la possibilité d'inviter un joueur de la commune non licencié mais ce joueur devra jouer avec un joueur licencié du club organisateur, le joueur non licencié sera sous l'entière responsabilité du club organisateur.

Tirage au sort de la 1ère rencontre, la 1ère partie doit commencer à 14h00.

Le tirage suivant sera fait entre équipes gagnantes et entre équipes perdantes de même pour la 3ème et 4ème partie (éviter dans la mesure du possible une rencontre avec 2 équipes du même club)

### **Récompenses**

Le montant des engagements sera intégralement redistribué sous forme de lots alimentaires ou autre (pas d'argent)

La valeur de ces lots sera progressive en fonction du nombre de parties gagnées

En fin de journée les lots seront distribués à chaque participant autour d'un pot de l'amitié.

### **Jury d'honneur**

Les concours loisirs se déroulent sans arbitre officiel, cependant les joueurs doivent faire preuve de respect envers leur partenaire, adversaire et respecter le règlement de la FFPJP

Le club organisateur nommera un jury d'honneur qui délibérera en cas de litige

# Fédération Française de Pétanque et jeu Provençal

## Comité départemental de la Mayenne

Annexe n°1 / Article 5 du règlement intérieur du comité départemental.

**Le fonctionnement des commissions.**

### Arbitrage :

La commission d'arbitrage est composée de 6 membres au minimum dont 1 élu au comité directeur.

Le montant des indemnités d'arbitrage est fixé par la FFPJP.

A la charge des clubs : voir tableau des indemnités (annexe 5)

### Équipe technique départementale :

La commission jeune et technique sera formée de 6 membres au minimum dont 1 élu au comité directeur.

### Administrative et sportive :

La commission administrative et sportive sera composée de 3 membres au minimum, dont 1 membre élu au comité directeur.

### Finances et budget :

La commission des finances et du budget est composée de 1 membre au minimum élu au comité directeur.

### Féminines :

La commission féminine est composée de 3 membres au minimum dont 1 élu au comité directeur.

### Vétérans :

La commission des vétérans est composée de 3 membres minimum dont 1 membre élu au comité directeur.

### Loisirs :

La commission des loisirs est composée de 3 membres au minimum dont 1 membre élu au comité directeur.

### Calendriers :

La commission calendrier est composée de 3 membres au minimum dont 1 membre élu au comité directeur.

Internet :

La commission calendrier est composée de 3 membres au minimum dont 1 membre élu au comité directeur.

## **Fédération Française de Pétanque et jeu Provençal Comité départemental de la Mayenne**

**Annexe n°2 au règlement intérieur du comité départemental.**

**Cahier des charges des championnats et trophées**

### **Organisation générale.**

**La table de marque sera tenue par un ou plusieurs membres du comité directeur départemental et en cas de besoin d'un licencié volontaire.**

L'arbitrage sera dirigé par un responsable arbitre désigné par la commission.

Le jury d'honneur sera désigné par l'arbitre responsable du championnat ou trophée, et affiché avant le lancement du but.

**Le club organisateur, prendra en charge les repas des personnes chargées de tenir la table de marque et des arbitres désignés pour officier, lors des différents championnats et trophées.**

Le vainqueur devra annoncer le résultat de la rencontre à la table de marque, dès la fin de la partie.

La participation concernant les catégories juniors, cadets, minimes et benjamins reste gratuite. En ce qui concerne le trophée 1 jeune + 1 adulte, seule la participation du senior ou junior sera payante.

Pour tous les autres championnats ou trophées, le montant de la participation est fixé par le comité directeur départemental et figure à l'annexe n° 3 du règlement intérieur.

Après le tirage au sort et jusqu'au lancement du but, un joueur peut être remplacé par une personne non inscrite dans la composition d'une autre équipe, sur justificatif (cas de force majeure, certificat médical, etc...) fourni au comité départemental au plus tard, dans les 3 jours qui suivent la compétition.

**Le remplacement de l'équipe complète est interdit (article 33 du règlement pétanque).**

**Toutes les absences aux championnats départementaux qui n'auront pas été justifiées dans les délais seront passibles d'une convocation à la commission de discipline.**

Toutes les équipes inscrites aux championnats départementaux atteignant les **1/2 finales** seront qualifiées pour les championnats régionaux. Pour les autres équipes qualifiées, le nombre variera en fonction du quota établi par le comité régional. Les équipes ne seront plus remplacées. Si elles ne se présentent pas, elles seront dans l'obligation de fournir un justificatif au comité régional sous peine de sanction disciplinaire (*article 24, catégorie 3, 1er paragraphe : absence non justifiée lors d'une épreuve qualificative aux championnats de France, suspension ferme d'un an et 60€ de pénalité pécuniaire*) ».

### **Tenues des participants.**

- Application du règlement fédéral,

**Les tenues identiques en haut avec identification du club et le bas sportif homogène seront exigées dès le début de tous les championnats, trophées et du challenge D.FRANCAIS.**

**Le non-respect de ces consignes sera sanctionné par la disqualification de l'équipe.**

### Horaires des compétitions :

Les championnats se déroulant sur :

→ **1 zone et 2 jours**, débuteront :

- le samedi (mercredi pour les vétérans) à 14 h 00 jusqu'aux parties de 32ème jouées
- le dimanche (jeudi pour les vétérans) à 08 h 00 et les 1/8 de finales devront être jouées avant déjeuner.
- La reprise des parties aura lieu à 14 h00

→ **2 ou 3 zones et 2 jours**, débuteront :

- le samedi à 14 h 00 jusqu'aux parties de 32ème jouées. \*
- le dimanche à 08 h 00 par poules et 2 parties de poules devront être obligatoirement jouées avant déjeuner,
- Arrêt des jeux pour les autres parties à 12 h 30.
- La reprise des parties aura lieu à 14 h 00, les parties de barrage reprenant à 13h30

**\* En cas d'élections, il sera joué un tour de plus le samedi et la reprise des jeux se fera à 9h30 le dimanche matin.**

→ **1 journée**, débuteront :

- le dimanche à 8 h 00, 2 parties de poules devront être obligatoirement jouées avant déjeuner et arrêt des jeux pour les autres parties à 12 h 30.

La reprise des parties aura lieu à 14 h 00, les parties de barrage reprenant à 13h30

Seuls, le tripléte jeunes, les trophées tête-à-tête et doublette jeunes et 1J + 1 Adulte, débuteront :

- le dimanche à 9 h 00, avec arrêt des jeux à 12 h 30 et reprise à 14 h 00.

Le trophée tripléte « des entreprises » se déroulera par poules puis en AB.

### Terrains.

Dimensions des terrains : 15 X 4 mètres - La ligne de perte est interdite.

Toutefois, il reste la possibilité de réduire à 12 X 3 mètres minimum. Cette solution doit rester une exception et être validé par le comité départemental.

Réserver des terrains délimités par des barrières avec éclairage obligatoire au minimum, à partir des 32ème de finales.

Les terrains pour les quart, demi-finales et finales devront être entourés par des barrières, positionnées à 1 mètre au moins des terrains de jeux

### Tirage au sort.

Le tirage au sort est effectué avec le logiciel fédéral par le comité départemental.

Le résultat du tirage au sort sera affiché (les tableaux reprenant les parties de poules).

Pour le deuxième tour : les deux vainqueurs se rencontreront sur les terrains impairs.

Les deux perdants se rencontreront sur les terrains pairs.

La partie de barrage s'effectuera sur les terrains pairs. Toutes les parties se joueront en 13 points, pour tous les championnats et trophées.

Il sera possible de ramener les parties de barrage en 11 points, pour cause d'intempéries ou cas de force majeure après décision du jury d'honneur.

Après les poules, les parties se dérouleront par élimination directe. Au premier tour, toutes les équipes se rencontreront, ce n'est qu'au deuxième tour que l'on procédera à une partie de cadrage, s'il y a lieu.

Le tirage au sort s'effectuera informatiquement ou sous enveloppes en cas de panne informatique.

L'équipe tenante du titre se verra attribuer le N° 1, l'année suivante.

Les terrains seront attribués en accord avec le responsable de l'arbitrage

Des terrains seront rapidement réservés pour les phases finales.

### **Récompenses.**

**L'achat des récompenses individuelles est à la charge du club organisateur, pour le vainqueur, finaliste et demi-finalistes (voir plus).**

### **Arbitrage.**

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge de l'organisateur pour tous les championnats et trophées.

Il sera nommé un responsable arbitrage par championnat.

### **Compétitions annexes.**

Les organisateurs de championnats départementaux auront la possibilité de choisir d'assurer ou non un concours parallèle. La même formation devra être respectée. La sonorisation devra être indépendante de l'organisation du championnat en cours.

## **Indemnités de déplacements :**

### **-Championnats régionaux :**

Des indemnités forfaitaires seront versées aux équipes qualifiées pour représenter le comité de la Mayenne à ces championnats se déroulant sur des lieux fixés par le comité directeur de la région.

Le montant de cette participation sera fixé par le comité directeur départemental et sera intégré au budget prévisionnel annuel.

### **-Championnats de France :**

Les joueurs qualifiés devront à l'issue des championnats départementaux, signer et approuver le cahier des charges établi par le comité directeur départemental.

Les frais de déplacement sont à la charge du comité départemental, en conformité avec les modalités suivantes :

Les transports s'effectueront avec le véhicule du comité de la Mayenne et au besoin avec des véhicules de location adaptés au nombre de personnes qualifiées accompagnées d'un délégué en règle générale ou de deux pour le tête-à-tête senior - doublette féminin et doublette senior - tête-à-tête féminin.

Le véhicule est en priorité réservé pour les délégués et joueurs.

L'hébergement sera réglé dans son intégralité par le comité départemental pour les joueurs et les accompagnateurs (une chambre par personne pour les seniors) si supplément pour le conjoint (e) du joueur, celui-ci sera à sa charge ainsi que le petit déjeuner.

Pour les jeunes, une formule adaptée sera mise en place, en fonction des participants et des propositions faites par les organisateurs avec obligatoirement, un accompagnement féminin dans le cas où, nous aurions la présence de joueuses féminines.

En aucun cas, le délégué ne partagera la chambre des joueurs.

Les autorisations parentales selon les formulaires édités par le comité départemental, devront être complétées et signées par les parents. Aucun transport, ne sera effectué sans ce document.

Les repas seront pris en charge par le comité départemental pour un montant fixé par celui-ci.  
Un forfait concernant les boissons sera attribué selon les critères établis par le comité directeur départemental.

Les photos des joueurs seront offertes par le comité départemental.

## **Fédération Française de Pétanque et jeu Provençal** **Comité départemental de la Mayenne**

Annexe n°3 au règlement intérieur du comité départemental. Article 6.

**Les finances, ressources et tarifs.**

### RESSOURCES :

- **Affiliation** : 65 €
- **Participation des clubs par concours** : 8 €, y compris loisirs et vétérans
- **Pénalités d'arbitrage** : (Voir tableau des pénalités - annexe 5)  
Les pénalités d'arbitres ont été calculées sur le nombre de licenciés de l'année en cours
- **Licences du comité** :

Seniors	Juniors	Cadets	Minimes/Benjamins
29,00 €	15,00 €	10,00 €	9,00 €

### Duplicatas :

Seniors	Juniors	Cadets, Minimes, Benjamins
18,00 €	10,00 €	5,00

### INSCRIPTIONS :

- Championnats départementaux : Droit de 4 € par joueur inscrit
- Trophée 1 Jeune + 1 Adulte : 4€ par senior ou junior
- Trophée triplète « des entreprises » : 4 € par joueur
- Coupe de France : 10 € par équipe, reversés à la FFPJP
- Championnat par équipes des clubs seniors : 15 € par équipe,
- Championnat par équipes des clubs vétérans : 15 € par équipe,
- Championnat par équipes des clubs féminins : 10 € par équipe,
- Compétitions seniors, féminines : 4 €
- Compétitions loisirs : 4 € par joueur

### Mutations :

- interne : 30 €
- externe : 50 €

### Subvention :

- Subvention de fonctionnement au Conseil Départemental
- Indemnités FFPJP sur les déplacements aux championnats de France.

- **Autres ressources** : Publicités calendrier et fournitures diverses.

La Secrétaire Générale  
Dominique FONTAINE

LE PRÉSIDENT  
Daniel BOURBON

**Annexe 5**

**TABLEAU DES PÉNALITÉS ARBITRES  
PAR RAPPORT A L'EFFECTIFS SENIORS ET JUNIORS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE**

Nombre d'arbitre dans le club	Effectif de 1 à 10	Effectif de 11 à 20	Effectif de 21 à 30	Effectif de 31 à 40	Effectif de 41 à 50	Effectif de 51 à 60	Effectif de 61 à 70	Effectif de 71 à 80	Effectif de 81 à 90	Effectif de 91 à 100	Effectif de 101 à 110	Effectif de 111 à 120
0	15 €	30 €	45 €	60 €	75 €	90 €	105 €	120 €	135 €	150 €	165 €	180 €
1	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	15 €	30 €	45 €	60 €	75 €	90 €	105 €
2	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	15 €	30 €
3	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
4	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Nombre d'arbitre dans le club	Effectif de 121 à 130	Effectif de 131 à 140	Effectif de 141 à 150	Effectif de 151 à 160	Effectif de 161 à 170	Effectif de 171 à 180	Effectif de 181 à 190	Effectif de 191 à 200	Effectif de 201 à 210	Effectif de 211 à 220	Effectif de 221 à 230	Effectif de 231 à 240
0	195 €	210 €	225 €	240 €	255 €	270 €	285 €	300 €	315 €	330 €	345 €	360 €
1	120 €	135 €	150 €	165 €	180 €	195 €	210 €	225 €	240 €	255 €	270 €	285 €
2	45 €	60 €	75 €	90 €	105 €	120 €	135 €	150 €	165 €	180 €	195 €	210 €
3	0 €	0 €	0 €	15 €	30 €	45 €	60 €	75 €	90 €	105 €	120 €	135 €
4	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	15 €	30 €	45 €	60 €